

SOMMAIRE

Villes

- 1) « Saint-Maur prêt à accueillir « une ou deux familles » - Le Parisien
- 2) « Le pavillon français de Milan atterrira-t-il à la cité de la gastronomie Paris-Rungis? » - 94 Citoyens

Département

- 1) « À noter : inscrivez-vous pour obtenir le chèque solidarité » - Le Parisien
- 2) « Une centaine d'élèves seraient encore sur le carreau » - Le Parisien
- 3) « Les facteurs ont le blues » - Le Parisien
- 4) « 17 000 personnes attendues au Festi'Val de Marne » - Le Parisien

Région / Régionales

- 1) « A la Concorde, 3000 personnes trouveront un job d'ici demain » - Le Parisien
- 2) « Deux fois plus d'établissements label vert » - Le Parisien
- 3) « Se baigner dans la Seine en 2024 ? C'est envisageable ! » - La Tribune
- 4) « Pourquoi l'emploi en Ile-de-France tourne au ralenti » - La Tribune
- 5) « Coup de pouce de l'Essonne à l'investissement » - La Tribune

Politique nationale

- 1) « Morano, par ici la sortie » - La libération
- 2) « Un budget de précampagne » - Le Monde
- 3) « Léger coup de rabet sur les aides au logement » - Le Monde
- 4) « Les départements menacent de ne plus verser le RSA ! » - La Tribune
- 5) « Une réforme pour les finances des communes » - Le Figaro
- 6) « Virage en douceur pour les bulletins scolaires » - Le Monde

Revue de presse : Jeudi 1er octobre 2015

- 7) « Le seuil à 25 000 euros, c'est parti ! » - Les Echos
- 8) « La loi aide des élus malhonnêtes au détriment des contribuables » - Le Parisien
- 9) « Télédéclaration fiscale obligatoire à partir de 2016 » - Le Monde
- 10) « Christiane Taubira sera demain au tribunal » - Le Parisien
- 11) « Barbara Pompili : « Je quitte EELV et je me mets au retrait des partis » - Le Monde
- 12) « Brèves » - Les Echos

Ouverture et curiosités

- 1) « Les petites notes de M. Buisson » - Le Monde
- 2) « Les partenariats public-privé pour l'environnement » - Les Echos
- 3) « Les Français prêts à s'impliquer auprès des personnes âgées » - La Croix
- 4) « Renforçons la surveillance budgétaire au sein de l'Union européenne » - Le Monde

Villes

« Saint-Maur prêt à accueillir « une ou deux familles » - Le Parisien

MIGRANTS

Saint-Maur prêt à accueillir « une ou deux familles »

■ « J'ai demandé au centre communal d'action sociale de mobiliser une propriété communale, avec des associations, pour accueillir une ou deux familles de migrants dans des conditions dignes. » Interrogé par l'élue socialiste Elisabeth Bouffard-Savary, le maire (LR) de Saint-Maur Sylvain Berrios a fait cette annonce, sans préciser où seraient logés ces réfugiés, lors du conseil municipal hier soir. L'adjointe déléguée aux affaires sociales Hélène Leraître a ajouté que l'objectif était que ces familles « puissent trouver un toit et ensuite un emploi pour s'insérer dans la vie ». L'opposante socialiste s'est déclarée « contente que la ville s'engage », regrettant tout de même un acte « pas très généreux ».

Département

« À noter : inscrivez-vous pour obtenir le chèque solidarité » - Le Parisien

À NOTER

Inscrivez-vous pour obtenir le chèque solidarité

■ Comme chaque année, le conseil départemental du Val-de-Marne attribue un chèque solidarité, de 30 à 60 € à l'occasion des fêtes de fin d'année. Pour en bénéficier, il faut résider dans le Val-de-Marne, être non imposable (impôts sur le revenu net avant corrections d'un montant inférieur à 62 €), avoir déclaré ses revenus 2014 dans le département et faire parvenir une photocopie des avis d'impôts sur le revenu 2014. Les demandes d'inscriptions démarrent aujourd'hui et dureront jusqu'au 31 décembre. Le formulaire est disponible sur le site Internet www.valdemarne.fr ou à l'accueil des espaces départementaux des solidarités (EDS) et des espaces insertion, dans les CCAS. Il devra être renvoyé à Chèque solidarité, conseil départemental du Val-de-Marne, 94054 Créteil Cedex.

« Une centaine d'élèves seraient encore sur le carreau » - Le Parisien

ÉDUCATION

Une centaine d'élèves seraient encore sur le carreau



Créteil, hier. Les sans-bahuts se sont installés devant le rectorat pour alerter l'académie sur les cas d'étudiants encore sans affectation.

UNE MULTITUDE DE TABLES de classes a fleuri devant le rectorat de l'académie de Créteil hier après-midi, accueillant les derniers laissés pour compte de la rentrée scolaire. Selon le dispositif SOS rentrée, qui accompagne ces « sans-bahut », ils seraient un peu moins d'une centaine encore sur le carreau, sans affectation. Un chiffre moins élevé que l'année dernière à la même période, mais qui reste cependant important.

« Les jeunes restent mobilisés car ils ont envie d'étudier. Nous, on est

là pour les soutenir dans leur demande, que le droit de vouloir étudier soit respecté », explique Fatiha Aggoune, vice-présidente (PCF) du conseil départemental en charge de la jeunesse.

« J'ai demandé une licence de langues étrangères appliquées (LEA) mais je n'ai rien eu », souffle Jérémie, 20 ans, qui sort d'une année où il a travaillé, ne sachant pas où il souhaitait s'orienter. Il redoute de se voir refuser le droit d'entrer à la fac. Théo est, lui, présent à chaque rassemblement SOS ren-

trée. Il avait effectué une journée au lycée Arago de Villeneuve-Saint-Georges en bac pro métiers de la sécurité, avant qu'on ne lui signifie qu'on ne pouvait pas l'accueillir.

Au rectorat, on rappelle qu'une collaboration est établie avec SOS rentrée pour traiter au mieux les dossiers et que ce sont les services académiques qui affectent les élèves. « Il est indispensable que cette procédure soit respectée afin de garantir son efficacité et son efficience. » **Q.L.**

« Les facteurs ont le blues » - Le Parisien

Les facteurs ont le blues

Afin de protester contre la dégradation de leurs conditions de travail, les postiers sont appelés à faire grève et à venir manifester devant la direction départementale de la Poste, à Créteil.



Alfortville, mardi. Les facteurs n'en peuvent plus. Selon les syndicats, une certaine de postes ne seraient pas remplacés, sur les 1300 agents en exercice dans le 94. (LP/A.V.)

LES SACOCHES DÉBORDENT. Mais les facteurs n'ont plus le cœur à l'ouvrage. Aujourd'hui, à l'appel de l'intersyndicale (SUD-PTT, CGT, FO, CFDT), les postiers sont appelés à faire grève et à venir manifester leur ras-le-bol devant la direction départementale de la Poste, à Créteil. « Il y a beaucoup de colère et de souffrance », assure Jérémie Porcher, secrétaire adjoint SUD-PTT.

Au cœur du malaise : « le manque de personnel ». Selon les syndicats, une centaine de postes ne seraient pas remplacés, sur les 1300 agents en exercice. Le Val-de-Marne connaît un fort turnover. Résultat, la charge de travail augmente pour les présents.

Selon Sébastien Dandurand, secrétaire départemental CGT de la Poste, le problème se pose particulièrement « depuis une petite année ». « Il y a

un an, on était dans une situation équivalente. En réaction, la direction avait embauché une cinquantaine de personnes, apprentis et contrats pros. » Mais aujourd'hui, rebelote, « la situation sanitaire se dégrade sur tous les établissements. Il n'y a aucun remplacement en cas d'arrêt de moins de quinze jours, les conditions se sont vraiment dégradées ».

Certains usagers peuvent passer cinq jours sans courrier

À Vitry, la dégradation se serait accélérée depuis un an avec la suppression du centre de tri, basculé à Ivry. « Plus aucun facteur ne part de Vitry, confirme une salariée. Les nouveaux ne connaissent pas les quartiers. On a vingt minutes de pause le midi et quand on s'en plaint on nous dit qu'on peut manger pendant notre tournée... » Cette autre factrice

confirme : « On a le moral au plus bas. On ne peut plus faire face, les collègues ne sont pas remplacés et on se retrouve avec plusieurs jours de courrier à distribuer. Beaucoup s'arrêtent. »

Conséquence : les usagers peuvent ne plus recevoir de courrier pendant quatre, cinq jours. À tel point qu'Annie, une « ancienne » comme elle dit, employée à la plate-forme d'Ivry, fait part de son soulagement de ne plus faire de tournées. « La Poste s'affranchit de sa mission de service public », se désole Jérémie Porcher. Aucune ville ne semble à l'abri, selon les syndicats, qui citent Chennevières, Villecresnes et même Créteil, Maisons-Alfort, Vitry...

« Oui, il y a un certain nombre de bugs, des irrégularités dans la distribution, reconnaît-on à la mairie de Santeny, qui n'a pas été épargnée par

ces problèmes. Nous avons reçu des coups de fil, des mails, des habitants qui viennent en mairie pour se plaindre. » La ville a contacté la Poste et doit rencontrer une responsable pour faire le point, s'étant fait assurer que la situation s'améliorerait.

« Il y a eu une période où on n'était pas bien distribués ! lâche Sylvie, habitante de Santeny. Mon mari, qui travaille, reçoit beaucoup de courrier, il y a eu plusieurs jours où l'on n'avait rien ! » Des habitants se seraient aussi plaints dans le village voisin, à Périgny. Les « tournées à découvert », comme l'expliquent les syndicats, touchent tout le département, même si cette carence n'est pas perceptible par tous.

Sollicité, un porte-parole précise que la Poste s'exprimera le jour de la grève, aujourd'hui.

FANNY DELPORTE
ET AGNÈS VIVES (AVEC Q.L.)

« 17 000 personnes attendues au Festi'Val de Marne » - Le Parisien

17 000 personnes attendues au Festi'Val de Marne

Le Festi'Val-de-Marne, le plus gros événement musical de l'année, débute aujourd'hui. Arthur H, Cali, Abd Al Malik sont au programme.



Arthur H (en haut à gauche) se produira le 9 octobre à Alfortville pour un concert d'ores et déjà complet. Cali (à droite) chantera, lui, deux jours plus tard à Champigny. Enfin, Abd Al Malik sera à Rungis le 15. (DR)

« LA CRÉATION et la fidélité sont les axes du Festi'Val de Marne et de cette édition 2015 », résume Denis Collinot, directeur du festival. Cette année, Festi'Val de Marne s'offre la crème de la chanson française avec Dominique A, Arthur H, Camélia Jordana ou Stephan Eicher. De quoi drainer près de 17 000 personnes entre le 1^{er} et le 17 octobre.

Pour ses 29 bougies, l'événement ne change pas de recette avec près de 70 artistes conviés. « De la diversité toujours, mais qui a du sens. Ce qu'on recherche ce sont des artistes qui ont une identité propre. On va de la chanson française au rock en passant par l'électro et le rap », affirme Denis Collinot. D'ailleurs cette année le festival fait la part belle aux musiques urbaines avec entre autres Igit, Danakil, Dubmatix, Abd Al Malik. Pour les têtes d'affiche, Festi'val de

Marne est bien fourni. Ce qu'on sait moins, c'est que l'événement a découvert plus d'un artiste en avant première. « On a été précurseur en découverte de nouveaux talents. Les premières parties sont imposées, on donne du temps pour représenter des artistes émergents. Arthur H, La Grande Sophie sont passés en première partie il y a vingt ans, c'est tout un suivi de carrière », explique Denis Collinot qui fait de cette fidélité réciprocité l'ADN de son festival.

Hommage à Jean Ferrat

« Lino/Arsenik, on les a accueillis il y a quinze ans, c'étaient de jeunes artistes, maintenant ils ont une maturité », rajoute-t-il, car chaque artiste invité doit être en création : Dominique A a sorti un album, Orange Blossom est sur un nouveau départ avec une voix toute neuve pour incarner

sa musique, celle d'Hend Ahmed. Personne n'est convié à réciter son répertoire sans actualité récente donc « sauf Bratsch car c'est leur tournée d'adieu... mais c'est vraiment l'exception », s'exclame le patron du festival.

Et comme le Festi'Val de Marne est fidèle aux traditions, Thomas Pitiot et 17 artistes tirent leur chapeau à Jean Ferrat, avec un hommage le 15 octobre à Ivry. « Jean Ferrat était Ivryen, l'histoire du festival est intimement liée à ce personnage ». C'est en effet lui qui en est l'instigateur.

SOLENN GRIPON

A partir d'aujourd'hui et jusqu'au 17 octobre, dans 21 villes du Val-de-Marne. Infos et réservations : festivaldemarne.org ou 01.45.15.07.07. Tarifs par concert : de 12 à 20 €. Retrouvez le programme complet sur notre site.

Les refrains des gamins

INTERGÉNÉRATIONNEL. Le Festi'Val de Marne est aussi un événement qui se partage en famille. Les enfants ont donc leur programmation avec les Refrains des Gamins. Deux événements phares auront lieu dimanche et le dimanche 11 octobre : La J-Mômes et le Dimanchégamins. Cette année, l'organisation a mis le paquet sur l'aide à la création. Deux spectacles seront donc des avant-premières : Presque Oui lance « Icialbalao », son premier spectacle jeune public, à découvrir samedi 10 octobre à 16 heures à l'espace Jean-Vilar d'Arcueil.

Antoine Sahler présente aussi sa création « la Tête de l'emploi » le 7 octobre à 14 h 30 et le 11 octobre à 16 heures au théâtre Antoine-Vitez d'Ivry. Pour les amoureux des matous en tout genre, Pascal Parisot offre un spectacle 100 % félin avec « chat chat chat » le 7 octobre à 15 heures à la Grange Dimière, à Fresnes. Un peu de chants et de poésie avec « Train volant », le spectacle de Robinson, à découvrir dès 5 ans au conservatoire Olivier-Messiaen de Champigny, le samedi 17 octobre à 16 heures. Tarif unique : 6 €.

Deux journées consacrées aux indépendants

C'est l'autre temps fort du festival. Le Jimi, rendez-vous annuel des indés et de l'auto-production, s'étale cette année sur deux jours. « On faisait beaucoup d'insatisfaites avec une seule journée. 22 groupes ont retenu notre attention », explique Denis Collinot, directeur du Festi'val de Marne. Le public a donc 48 heures pour savourer le rock de Twin Arrows, la pop de BRNS, l'univers « sombre, crade et organique » de Al'tarba & DJ Nix'on, l'énergie de Frustration. A côté des concerts, le salon du Jimi offre expos et débats. « C'est plus une mouvance spécialisée, des gens passionnés qui veulent se professionnaliser dans la production ou la musique », explique le directeur.

Concerts vendredi 9 et samedi 10 octobre, de 19 heures à minuit. Au Hangar, théâtre d'Ivry et au Tremplin (Ivry). Tarif : pass-concert journalier 10 €. Salon : samedi 10, de 13 heures à 20 heures, Espace Robespierre, 2, rue Robespierre. Gratuit. Tél. 01.45.15.07.07.

Région / Régionales

« A la Concorde, 3000 personnes trouveront un job d'ici demain » - Le Parisien

ÉVÉNEMENT

A la Concorde, 3 000 personnes trouveront un job d'ici demain

PENDANT deux jours, le forum Paris pour l'emploi propose 10 000 offres d'emploi ou de formation place de la Concorde (VIII^e). Quelque 500 entreprises y seront présentes. Plus de 50 000 personnes sont attendues aujourd'hui et demain place de la Concorde.

■ **Un plan de visite.** Les plus prévoyants peuvent se rendre sur Internet pour établir leur plan de visite personnalisé avant de se rendre sur place. Il est également important de se munir de CV en nombre suffisant.

■ **Des conférences toutes les heures.** Pour sa 13^e édition, le forum

de recrutement propose des conférences « courtes et pratiques » toutes les heures. Il y aura par exemple une conférence sur les métiers des services à la personne, un secteur en manque de main-d'œuvre.

■ **Des postes pour l'Euro 2016.** Le carré des métiers et artisanat mettra en avant les professions qui recrutent à l'aide de démonstrations de différents savoir-faire. Un village sera par ailleurs dédié à l'Euro 2016 de football, qui se disputera l'été prochain en France. Des postes d'agent d'information ou de coordinateur sont notamment proposés.

« Deux fois plus d'établissements label vert » - Le Parisien

Deux fois plus d'établissements label vert

■ L'académie de Créteil soigne son empreinte écolo. A la rentrée 2015, il y a deux fois plus d'établissements labellisés Développement durable en Seine-Saint-Denis, Seine-et-Marne, Val-de-Marne qu'il y a un an. Cette semaine, la rectrice récompensait les nouveaux labellisés : en tout, 79 établissements du premier et du second degré qui se sont vu cette année attribuer la fameuse étiquette. Au total, 118 établissements — soit 23 000 élèves — sont concernés par le dispositif. Il récompense les écoles, collèges ou lycées qui sont engagés dans des projets pédagogiques mettant le développement durable au cœur de la réflexion.

« *Se baigner dans la Seine en 2024 ? C'est envisageable !* » - La Tribune

« Se baigner dans la Seine en 2024 ? C'est envisageable ! »

Dans un entretien accordé à La Tribune, Jacques Olivier, le directeur général du Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP) revient sur le défi lancé par Anne Hidalgo. Il estime celui-ci atteignable, à condition d'investir massivement. Et rapidement.

La Tribune - Dans le cadre de la candidature de la capitale française pour l'organisation des Jeux Olympiques en 2024, Anne Hidalgo, la maire de Paris souhaite que les triathlètes puissent se baigner dans la Seine. Ce pari peut-il être tenu ?

Jacques Olivier - C'est envisageable. Fixer l'horizon à 2024 n'est pas absurde, à condition de lancer les investissements nécessaires. Le temps presse. Moderniser un réseau d'assainissement peut prendre du temps. Le réseau francilien ne s'est pas construit en un jour ! Il a fallu 150 ans pour que le réseau soit en adéquation avec les besoins !

La Seine est-elle si polluée ?

Non, la Seine n'est pas une poubelle à ciel ouvert. Lorsque certaines conditions sont réunies, on peut déjà se baigner dans la Seine sans prendre trop de risques sur le plan sanitaire. Les eaux de la Seine sont plus propres qu'il y a trente ans. Dans les années 80, on ne comptait plus que trois espèces de poissons dans la Seine. Aujourd'hui, on en recense 33 ! En revanche, autoriser la baignade pour tous, c'est-à-dire respecter la directive européenne sur la qualité des eaux de baignade, est un objectif plus complexe.

La Seine est-elle polluée par les rejets de l'industrie ?

Ce n'est plus le cas, et depuis longtemps. La plupart des industries rejetant en Seine ou en Marne sont équipées de leur propre station d'épuration. En revanche, il est très difficile de lutter contre les incivilités de ceux qui considèrent la Seine comme une décharge. **Que faudrait-il faire pour autoriser la baignade dans la Seine ?**

Quatre chantiers doivent être ouverts. Il faut commencer par optimiser la qualité de la collecte des eaux usées.

Il y a des fuites dans le réseau ?

Réalisées pour certaines depuis le dix-neuvième siècle, plusieurs infrastructures sont obsolètes et fuient, en effet. Par ailleurs, il faut parvenir à mettre fin aux branchements sauvages qui perturbent la collecte des eaux usées.



« Actuellement, les eaux qui ne peuvent pas être stockées et traitées sont rejetées dans la Seine », explique Jacques Olivier, le directeur général du Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP).

Faut-il plus de station d'épuration ?

Non. En Ile-de-France, les six stations d'épuration du Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne ne sont pas saturées. En revanche, il faut procéder à quelques investissements pour contribuer à l'objectif baignade. Actuellement, une seule des six stations désinfecte les eaux par ultra-violet. Il faut que ce dispositif équipe toutes les stations d'épuration.

Une cohabitation entre les baigneurs et les bateaux est-elle possible ?

Il faudra instaurer de nouvelles règles. Je précise que la batellerie doit également procéder à des investissements. Actuellement, tous leurs rejets ne sont pas traités et polluent la Seine.

Des investissements lourds sont-ils nécessaires ?

Bien sûr ! Lorsque le temps est sec, les conditions requises pour autoriser la baignade sont assez facilement réunies. La situation se complique par temps de pluie car les capacités de stockage du réseau sont insuffisantes. Nous disposons de plusieurs bassins de stockage dont la capacité s'élève à 1.000.000 de mètres cubes, ce qui correspond à une pluviométrie élevée, de 16 millimètres.

« Pourquoi l'emploi en Île-de-France tourne au ralenti » - La Tribune

Pourquoi l'emploi en Île-de-France tourne au ralenti

Malgré une part prépondérante dans l'économie nationale, l'emploi en Île-de-France croît moins vite qu'en France depuis 25 ans. Pour quelles raisons ? Éléments de réponses.

Voilà 25 ans que les principaux secteurs de l'économie en Île-de-France connaissent une dynamique moins forte en terme d'emplois que sur le reste du territoire. Et même si le poids de la région-capitale reste prépondérant dans l'économie française - 31 % du produit intérieur brut national et 23 % de l'emploi - il convient de s'intéresser aux raisons de cette moindre croissance.

Concrètement entre 1989 et 2013, l'emploi dans les cinq principales branches de l'économie française (30 % de l'emploi en Île-de-France) a cru en moyenne de 2,4 % par an, contre 3,2 % sur le territoire national, selon les chiffres agrégés par Guy Marty, directeur de l'Institut de l'épargne Immobilière et Foncière.

Moins d'emplois, plus de croissance

Et si l'on prend les 10 plus importants secteurs de l'économie française (soit 58 % du total de l'emploi en Île-de-France), le constat est le même : une croissance annuelle moyenne de l'emploi de 1,7 % en Île-de-France, contre 2,2 % en France entre 1989 et 2013. Pourtant, si l'on raisonne en terme de croissance du produit intérieur brut, l'Île-de-France est plus dynamique avec une hausse 3,2 % par an en moyenne sur 25 ans contre 2,8 % pour la France entière. En Île-de-France, la dynamique de l'emploi est donc moindre, au contraire de la richesse créée.

La nouvelle économie créerait-elle moins d'emplois ?



La nouvelle économie créerait-elle moins d'emplois ?

Comment cela est-ce possible ? D'abord à cause de la structure du tissu économique francilien. « Les emplois à haute valeur ajoutée sont beaucoup mieux représentés en Île-de-France que sur le reste du territoire », remarque Guy Marty. Les secteurs du numérique et des nouvelles technologies sont révélateurs de cette tendance ; ils ont, en proportion, besoin de moins de salariés pour dégager de la richesse. Cette tendance qui peut inquiéter car « les emplois moyennement qualifiés sont très violemment percutés, et le seront au moins autant à l'avenir, notamment par l'informatique et la robotique », redoute Pierre Veltz, président de l'établissement public Paris-Saclay.

Comment améliorer la qualité de vie ?

L'autre principale raison à la moindre dynamique de l'emploi en Île-de-France résulte de la baisse de la qualité de vie, notamment à cause de l'envolée des prix des logements. Celle-ci a poussé les populations du cœur de l'agglomération parisienne à

s'éloigner. « En 1968, 74 % des ménages franciliens vivaient à Paris et en première couronne. En 2011, ils n'étaient plus que 60 % », relate Guy Marty. De plus en plus de franciliens ont donc investi la seconde couronne, s'éloignant des emplois principalement situés au cœur de l'agglomération. Une troisième couronne s'est même créée : entre 1968 et 2011, le nombre de ménages a doublé dans les départements limitrophes de l'Île-de-France, l'Eure, l'Eure-et-Loir, l'Oise et le Loiret.

Risque de perte d'attractivité

Par l'étalement urbain, « on a allongé les temps de transport, ce qui a eu des répercussions néfastes sur le bien-être au travail et le moral des ménages », explique Guy Marty. Une perte d'attractivité liée à la hausse du coût de la vie qui n'est pas sans conséquences sur la compétitivité de l'économie régionale. Que ce soit à cause de la pression sur les salaires nominaux qui en découle, de l'éloignement des salariés de leur lieu de travail, ou même de l'impossibilité pour les ménages de dégager des marges de manœuvre financières pour consommer ou épargner autre chose que de l'immobilier.

La future émergence de la métropole du Grand Paris peut dans ce cadre jouer un rôle bénéfique par le biais de l'aménagement du territoire, de l'organisation des réseaux de transport et de la mobilisation du foncier. Autant de leviers qui pourraient per-

mettre de réduire la pression sur les prix des loyers et redonner de l'attractivité à la région. Mais cette

métropole rêvée est encore loin de voir le jour... ■

par Mathias Thépot

« Coup de pouce de l'Essonne à l'investissement » - La Tribune

Coup de pouce de l'Essonne à l'investissement des communes

22 millions d'euros d'aides vont permettre de réinjecter 35 millions dans l'économie locale d'ici juin 2016.

Manifestation d'élus locaux,

à Colmar, le 19 septembre dernier, pour protester contre la baisse des dotations de l'Etat aux collectivités.

Les maires de l'Hexagone ont manifesté mi-septembre pour défendre leurs dotations au nom de l'impérative nécessité d'investir dans les territoires. L'Essonne le démontre. Le plan de relance de l'investissement des collectivités essonniennes adopté le 22 juin par le Conseil départemental a suscité 25 demandes avant le 1er septembre. « C'est un coup de pouce dans un moment difficile lié à la politique du gouvernement de baisse des dotations. Nous sommes à rebours de la tendance générale mais il est important de donner ce signal : on ne va pas sacrifier l'investissement local », martèle François Durovray, président (Les Républicains) du Conseil départemental de l'Essonne. Le budget de sa collectivité est lui-même amputé de 24 millions par an de 2015 à 2017. « Nous avons voté, en juin, 30 millions d'économie dans notre fonctionnement. Ce plan de relance correspond à une réorientation politique de nos dépenses », résume l' élu. Doté d'un budget de 21,7 millions d'euros, le plan prévoit une enveloppe financière maximale (comprise entre 10.000 et 500.000 euros) pour chacune des 196 communes du département sans oublier 6 communautés de communes. Tout type

d'investissement peut être abondé. Les seuls critères imposés sont la date du projet - le plan prend fin le 30 juin 2016 -, et la taille de la collectivité qui décidera du taux de participation exigé (de 20 % à 50 %) et du montant de l'enveloppe. « On ne juge pas de l'opportunité des projets, les élus communaux sont les plus à même de décider ce qui est nécessaire sur leur territoire », insiste le président du Conseil départemental. Pour Corbreuse (1.780 habitants), ce sera le projet de « city stade », terrain multisport accessible librement aux jeunes souhaitant pratiquer football, handball, volley ou badminton. « Un projet auquel tout le monde tient dans la commune mais qui aurait été différé sans l'aide départementale [58.000 euros, NDLR] », explique l'adjointe au maire (sans étiquette) chargée du dossier, Martine Maillouchon.



Manifestation d'élus locaux, Photo : ...
Photo Sébastien Bozon/AFP

Solidarité territoriale

Du côté de Palaiseau (30.352 habitants), qui peut prétendre à une aide de près de 500.000 euros, « le problème n'est pas de trouver un sujet d'investissement mais lequel présen-

ter », résume le maire (Les Républicains), Grégoire de Lasteyrie. « Ce plan est la première bonne nouvelle financière depuis le début de mon mandat », s'exclame l'édile, dans cette commune où le budget d'investissement s'élève à 5 millions par an et dont les dotations vont baisser d'un million chaque année entre 2015 et 2017. Grâce à l'effet de levier, ce sont au total 35 millions d'euros d'investissement qui pourraient être réalisés d'ici juin. Une bonne nouvelle pour l'économie locale qui ne fait toutefois plus partie des compétences du Département depuis la loi de décentralisation promulguée en août. « Le développement économique est désormais dans le giron de la Région, mais il s'agit là de solidarité territoriale, ce qui est vraiment dans notre ADN », balaie François Durovray. Un nouveau dispositif est à l'étude pour fin 2016. Objectif : au-delà de l'aide financière, faciliter la mutualisation des moyens entre intercommunalités, communes et département. « Faire mieux avec moins », tel est le nouvel adage du président. Lors de l'assemblée départementale du 28 septembre, s'appuyant sur une analyse financière commandée au cabinet Michel-Klopfer, il a alerté sur la « situation de faillite » de son département. Le plan de relance n'est cependant pas remis en cause. ■

par Marie Bidault

Politique nationale

« Morano, par ici la sortie » - La libération

L'élue LR va être évincée par son parti de la liste qu'elle menait en Meurthe-et-Moselle pour les régionales, après sa sortie sur la France, «pays de race blanche». »

Chez les membres du parti LR, beaucoup pensaient qu'elle allait présenter ses excuses et sauver sa peau. Raté. Quatre jours après son ineptie sur la France «pays de race blanche», Nadine Morano a préféré s'enfoncer dans son délire droitiste, risquer la sanction, et l'obtenir. «Evidemment que je maintiens mes propos», a lancé la tête de liste Les Républicains en Meurthe-et-Moselle, mercredi matin sur Europe 1, plombant d'emblée tous les espoirs d'apaisement dans son camp. L'ancienne ministre n'avait fait le déplacement à Paris que pour ça : provoquer ses détracteurs, mais aussi ses colistiers aux régionales, tous bords confondus, ulcérés par sa sortie de route de samedi soir - dans On n'est pas couché (France 2).

Invoquant De Gaulle, l'élue avait balancé, texto, «nous sommes un pays judéo-chrétien, de race blanche, qui accueille des personnes étrangères. Je n'ai pas envie que la France devienne musulmane». Malaise, polémique, condamnations unanimes - sauf au FN (Morano a reçu mercredi le soutien de Jean-Marie Le Pen) - même à droite, jusqu'à la numéro 2 du parti LR, Nathalie Kosciusko-Morizet, laquelle s'est dite mardi prête à voter pour des sanctions à l'encontre de l'ancienne ministre, si proposition en était faite au bureau politique du parti, la semaine prochaine.

Finalement, il n'aura pas fallu attendre si longtemps. À peine avait-elle terminé son interview radio que la tête de liste LR aux régionales dans le Grand Est, Philippe Richert, se fendait d'un communiqué pour demander aux instances du parti de «tirer toutes les conséquences» concernant l'investiture de Nadine Morano. «[Ses] positions ne sont, aujourd'hui, pas compatibles» avec les orientations de son équipe, justifie-t-il. Philippe Richert demande au parti de réunir la commission d'investiture - dont Nadine Morano est par ailleurs vice-présidente - pour chercher une autre tête d'affiche dans le département. Réponse immédiate de Sarkozy : «Le président des Républicains a décidé de saisir la commission nationale d'investiture pour lui proposer de retirer l'investiture en Meurthe-et-Moselle de Nadine Morano.». Communiqué du parti publié mercredi en fin de matinée.

La veille, mardi, la rumeur d'une telle sanction contre l'eurodéputée se faisait de plus en plus insistante. Mais celle-ci était suspendue aux excuses potentielles de l'ancienne ministre, même si son comportement des dernières heures ne laissait rien présager de tel. Lundi, Nadine Morano se réfugiait derrière les poncifs classiques de la droite décomplexée pour justifier sa phrase sur la «race blanche», alimentant son feuilleton d'un communiqué posté sur sa page Facebook, et regorgeant d'expressions comme «instrumentalisation», «procès en sorcellerie» et «bien-pensance».

Mercredi matin, Philippe Richert, n'a pas hésité une seconde. Il n'avait de toute façon pas vraiment le choix. Lui-même «marqué» et «très fâché», ne voulant «plus de Morano», selon plusieurs sources, il recevait depuis samedi les appels incessants des élus locaux de parti censés faire alliance avec le parti LR, l'exhortant à réagir. L'UDI Patrick Weiten, président du conseil départemental de la Moselle, le maire de Nancy et président du Parti radical Laurent Hénart, ou encore la députée européenne

Revue de presse : Jeudi 1er octobre 2015

Grand Est et vice-présidente du Modem Nathalie Griesbeck, tous ont eu Richert au téléphone, et lui ont demandé une réponse adéquate. «Sans remettre en cause le fait que la tête de liste en Meurthe-et-Moselle soit membre du parti Les Républicains, et sans faire de calcul arithmétique ou une espèce de chantage, on ne peut pas participer à ce genre de débordement», résumait l'un d'eux, mardi, appelant à la rédaction future d'une charte du candidat. Un autre, au sujet de Morano : «qu'elle s'excuse ou qu'elle s'en aille», sous-titre : «ou c'est nous qui le ferons». Message reçu mercredi.

Valérie Debord, remplaçante pressentie

La suite ? La commission d'investiture du parti LR, présidée par Christian Estrosi, doit se réunir pour trouver un ou une remplaçante à Nadine Morano dans le département. L'eurodéputée ne participera évidemment pas à la décision. Cela devrait arriver rapidement, sans doute mercredi, selon un porte-parole du parti, la date limite du dépôt des listes aux régionales étant fixée au 9 novembre. Quant au candidat ou à la candidate potentiel(le), Valérie Debord est pressentie, même si l'élue espérait encore mardi que Morano revienne sur ses propos. L'arrivée de la maire adjointe LR de Nancy comme tête de liste en Meurthe-et-Moselle ne changerait de toute façon pas grand-chose : dans cette configuration, l'UDI comme le Parti radical se sont déjà dits partants («j'ai l'habitude de travailler avec Valérie Debord, nous sommes sur la même ligne», confiait hier à Libération Laurent Hénart); pour le Modem, qui avait déjà prévenu qu'il ne suivrait pas une candidate aussi «sarkozyste», la réponse est toujours «non».

Pour l'heure, Valérie Debord n'était pas joignable au téléphone. Nadine Morano, elle, continue de s'enfermer dans sa rhétorique victimaire. «On veut me dézinguer parce que je suis candidate à la primaire. Ils ont peur», a répondu l'ultrasarkozyste meurtrière, au Point.

« Un budget de précampagne » - Le Monde

10 FRANCE

PROJET DE LOI DE FINANCES 2016

Le Monde
JEUDI 1^{ER} OCTOBRE 2015

Un budget de précampagne

Le projet de loi de finances est marqué par la prudence. Il prévoit de réaliser 16 milliards d'euros d'économies

Le projet de loi de finances pour 2016 présenté mercredi 30 septembre en conseil des ministres sera le dernier en exercice plein de la législature. Et du mandat de François Hollande. Il revêt à cet égard une importance particulière. C'est l'année présidentielle, celle où la politique menée porte enfin ses fruits, ou pas. Le budget 2015, mis en œuvre après l'adoption du pacte de responsabilité et de solidarité qui prévoyait 41 milliards d'euros en faveur des entreprises, 5 milliards de baisses d'impôts pour les ménages et un plan d'économies de 50 milliards en trois ans, a marqué un tournant majeur, quand les deux précédents exercices s'étaient caractérisés par une forte augmentation des impôts. Le budget 2016 s'inscrit dans la continuité.

Les chiffres clés

Ce budget est bâti sur une prévision de croissance de 1,5 % en 2016, après 1 % en 2015. Une hypothèse que le gouvernement qualifie de « prudente ». Le Haut Conseil des finances publiques, dans son avis rendu public mercredi, est moins optimiste, même s'il considère que l'objectif reste « atteignable ». L'économie française continue de bénéficier de facteurs favorables : baisse du prix du pétrole, taux de change euro/dollar, taux d'intérêt bas.

Le ministre des finances, Michel Sapin, assure que cette prévision de croissance tient compte des interrogations sur l'économie des pays émergents, notamment la Chine. Elle rejoint en tout cas le consensus des économistes. Le gouvernement table sur une consommation des ménages soutenue (+1,7 %) et un fort rebond des investissements des entreprises (+4,9 %) pour tenir cet objectif.

Conformément à la trajectoire adoptée lors du programme de stabilité transmis en avril à la Commission européenne, le déficit devrait être ramené à 3,3 % du produit intérieur brut (PIB) en 2016, après 3,8 % en 2015, dans la perspective d'un déficit inférieur à 3 % en 2017 – qui, contrairement aux engagements de François Hollande, paraît difficile à atteindre. Quant au déficit structurel (hors impact de la conjoncture), il devrait poursuivre sa diminution et être ramené à 1,5 % en 2016.

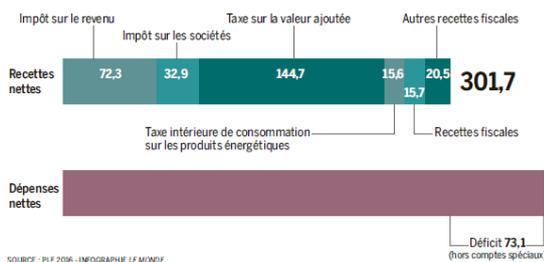
Pour y parvenir, l'effort de maîtrise des dépenses sera maintenu, et même amplifié. Alors que la progression naturelle de la dépense publique est de l'ordre de 2,5 % par an, elle devrait être con-

Un budget qui maintient le cap d'une amélioration des comptes publics

PRÉVISIONS D'ÉCONOMIES SUR LA DÉPENSE PUBLIQUE EN 2016 en milliards d'euros



BUDGET DE L'ÉTAT 2016 en milliards d'euros



SOURCE : PLF 2016 - INFOGRAPHIE LE MONDE

tenue à +1,3 % en 2016. La part des dépenses dans le PIB reculera ainsi de 56,4 % en 2014 et 55,8 % en 2015 à 55,1 % en 2016. C'est un effort de 16 milliards d'euros d'économies qui est demandé aux administrations publiques, contre 14,5 milliards initialement prévus dans le programme de stabilité. Il sera réparti entre 51 milliards d'euros pour l'État et ses opérateurs, 3,5 milliards pour les collectivités territoriales et 7,4 milliards sur les organismes de Sécurité sociale.

En dépit du régime strict de maîtrise des dépenses imposé aux ministères et aux agences, le budget de l'État enregistre une augmentation significative de ses dépenses nettes, qui passent de 366,3 milliards d'euros en 2015 à 374,8 milliards en 2016, alors que les recettes, elles, progressent de 292,3 milliards à 301,7 milliards. De ce fait, le déficit de l'État ne recule que très légèrement, de 73 milliards à 72 milliards (il était de 85,6 milliards en 2014).

Enfin, la progression de la dette publique devrait être freinée : elle devrait atteindre 96,5 % du PIB (96,3 % en 2015) avant de commencer à reculer. M. Sapin estime que le niveau atteint au deuxième trimestre, 97,6 % selon les chiffres publiés mercredi par l'Insee, en hausse de 2 points sur les six premiers mois de l'année, n'est pas significatif. L'essentiel des émissions de dette ayant lieu au premier semestre pour les besoins de financement de l'année. « Il est d'usage que la dette baisse au second semestre », assure-t-il.

Les principales mesures
Les effectifs des agents de l'État repartent à la hausse, après trois années consécutives de baisses, en raison de la révision de la loi de programmation militaire décidée au printemps par François Hol-

lande : ils progressent de 8 202 postes. Seuls les ministères prioritaires (défense, éducation, intérieur, justice) voient leurs effectifs augmenter. Cependant, après plusieurs années de vaches maigres, le budget de la culture enregistre une légère progression.

Les baisses de prélèvements sur les entreprises atteignent comme prévu 9 milliards d'euros, malgré le report de trois mois des allègements de cotisation prévus en 2016 afin de compenser le coût des mesures en faveur de l'investissement dans les PME. Au total, crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) plus pacte de responsabilité, les entreprises auront bénéficié de 33 milliards d'euros en 2016. Parallèlement, le projet de loi de finances intègre la baisse de 2 milliards d'euros d'impôts sur le revenu pour les ménages.

Malgré le régime strict imposé aux ministères et aux agences, on enregistre une augmentation des dépenses nettes

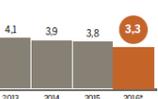
Côté économies, hormis le tour de vis supplémentaire imposé dans les ministères et chez les opérateurs de l'État, plusieurs réformes structurelles sont engagées. Tout d'abord sur la politique du logement, avec l'évolution des modalités et de calcul des aides personnelles au logement. Inspirée du rapport de François Puyon (PS, Val-d'Oise). Tout-

fois, la réforme reste modeste au regard des ambitions affichées en début d'année : elle ne devrait engendrer que 225 millions d'euros d'économies en 2016 alors que cette dépense s'alourdit de 400 millions d'euros chaque année. Le financement des aides à la pierre pour le logement social va également être revu, avec la création d'un fonds autonome dont la gouvernance sera partagée entre l'État et les bailleurs sociaux.

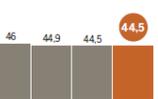
Les modalités de revalorisation des prestations sociales (RSA, allocations chômage, prestations familiales, minimum vieillesse, allocation adulte handicapé, retraites...) vont être revues. Il n'y aura pour les retraites et le 1^{er} avril pour le reste. En outre, la revalorisation ne sera plus basée sur l'inflation passée mais sur l'inflation pré-

Prévisions pour bâtir le budget

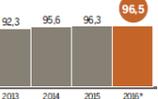
DÉFICIT PUBLIC en % du PIB



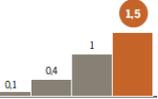
PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES en % du PIB



DÉTTE PUBLIQUE en % du PIB



CRÉANCE DU PIB en %



LE CONTEXTE

MISES EN GARDE

Dans son avis rendu public mercredi 30 septembre, le Haut Conseil des finances publiques émet quelques mises en garde sur le projet de loi de finances pour 2016. S'il valide la prévision de croissance de 1 % fin 2015, il considère que, « compte tenu de l'accroissement des incertitudes depuis l'été, l'hypothèse d'une croissance de 1,5 % en 2016 ne peut plus être qualifiée de « prudente », comme elle l'avait été en avril », mais qu'elle demeure « atteignable ». Il estime par ailleurs que la hausse des prix pourrait être inférieure à l'hypothèse de 1 % retenue par le gouvernement. Enfin, « des risques significatifs pèsent sur la réalisation de l'objectif de ralentissement de la dépense en volume, particulièrement onéreux au regard de sa trajectoire passée », ce qui compromettrait l'objectif de réduction du déficit structurel.

Sapin aux frondeurs : « Je fais appel à l'intelligence politique »

ENTRETIEN

Le ministre des finances, Michel Sapin, le revendique. Le projet de loi de finances pour 2016 s'inscrit dans le prolongement du pacte de responsabilité et de solidarité engagé en 2014. « Ce budget est celui de la mise en œuvre, de la continuité, de la cohérence », affirme-t-il dans un entretien au Monde. L'année dernière, une quarantaine de députés socialistes s'étaient abstenus lors du vote du budget. Une situation qui ne semble pas près de s'arranger. « Je ne m'imagine pas voter un budget qui traiterait à 180 degrés des propositions » adoptées le 27 juillet par le PS, prévient à la fin de l'été Christian Paul, chef de file des frondeurs.

Vous parlez d'un budget de continuité. Cela veut dire que les problèmes que vous avez rencontrés cette année avec une partie de la majorité vont continuer eux aussi. Il y a beaucoup d'éléments sur lesquels il a

été tenu compte des préoccupations exprimées. Je pense en particulier aux collectivités territoriales, avec le fonds d'un milliard pour l'investissement. Je pense aussi aux mesures de financement en faveur des TPE et des PME. Qu'il y ait encore des débats, certainement. Nous avons construit ce budget en dialogue avec les élus.

Sans nécessairement prendre en compte les réorientations proposées dans le rapport de Jean-Marc Germain adoptées par le bureau national du PS.

Le premier secrétaire lui-même a dit que le parti propose et le gouvernement dispose. Donc le gouvernement décide, dans le dialogue, en s'inspirant y compris de certains points qui étaient dans le rapport Germain. Pour le reste, chacun se déterminera en fonction de la réalité de ce que nous proposons et de ses propres convictions. Mais le vote sur le budget n'est pas un moment anodin. C'est le critère de l'appartenance à la majorité. Encore

plus à un an de l'élection présidentielle. Cela doit être abordé comme tel.

Les conditions sont-elles réunies pour résoudre les rangs de la majorité ?

Ce n'est pas dans mon propos de faire appel à la discipline, mais je fais appel à l'intelligence politique. Est-ce que c'est aujourd'hui qu'il faudrait changer de politique économique et budgétaire ? Au moment où les premiers signes, les premiers résultats commencent à apparaître, au moment où nous retrouvons une croissance un peu plus élevée. Chacun sait bien que changer de politique maintenant, ce serait la certitude de n'avoir ni les fruits de la politique présidentielle ni les fruits de la nouvelle politique. En toute intelligence politique, la dernière année pleine de la législature, c'est celle de l'approfondissement, de la récolte, de l'implication des résultats qui peuvent être attendus de la politique menée. L'intelligence politique doit l'emporter. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR P. RR

« Léger coup de rabot sur les aides au logement » - Le Monde

PROJET DE LOI DE FINANCES 2016

Léger coup de rabot sur les aides au logement

Le calcul de l'APL intégrera les revenus du patrimoine à partir du 1^{er} octobre 2016

Le projet de loi de finances pour 2016 amorce timidement une réforme des aides au logement, mais il met en œuvre le périlleux chantier de la dotation globale de fonctionnement pour les communes et leurs groupements. La lutte contre la fraude fiscale est renforcée.

Logement Le budget du logement était menacé du pire. Il ne sera que légèrement raboté. Les aides personnelles au logement (APL), un poste qui représente 18 milliards d'euros, étaient notamment dans le viseur, dans le cadre de la revue des dépenses. Le gouvernement ne cachait pas, en début d'année, pouvoir dégager 1 milliard d'euros. L'objectif a été nettement revu à la baisse : au final, les économies en 2016 se monteront à 225 millions d'euros. Les accédants à la propriété sont épargnés : l'allocation, qui bénéficie à quelque 500 000 accédants et que le gouvernement avait déjà envisagé de supprimer, sera maintenue en 2016.

En revanche, le calcul du montant de l'APL va désormais intégrer les revenus du patrimoine des bénéficiaires. L'allocation sera également diminuée pour les locataires qui paient un loyer très élevé, deux fois supérieur au plafond pris en compte dans le calcul de l'APL, afin de limiter leurs effets inflationnistes sur les loyers.

« Il est nécessaire d'avoir une approche rigoureuse de la dépense dans les collectivités locales »

MICHEL SAPIN
ministre des finances

Collectivités territoriales Jusqu'au dernier moment, le gouvernement a hésité à mettre en œuvre, dans ce projet de loi de finances, la réforme de la dotation globale de fonctionnement (DGF), devenue un véritable maquis de dotations aussi injuste qu'illisible.

Le chantier est complexe et l'exécutif craignait de réveiller la grogne des élus locaux, déjà remontés contre la baisse des dotations de l'Etat de 11 milliards d'euros en trois ans. Car, inévitablement, cette réforme, destinée à réduire les disparités de traitement entre communes présentant les mêmes caractéristiques, si elle doit améliorer le sort de deux tiers d'entre elles, fera inévitablement des perdants.

« Nous diminuons pour certains, nous augmentons par ailleurs, justifie le ministre des finances, Michel Sapin. Le message que nous adressons, c'est que, dans les collectivités locales, il est nécessaire, comme nous le faisons au niveau de l'Etat ou de la Sécurité sociale, d'avoir une approche rigoureuse et sérieuse de la dépense, et en particulier de la dépense de fonctionnement. En même temps, nous soutenons l'investissement. »

Fraude fiscale Les mesures de lutte contre la fraude fiscale, notamment à la TVA, sont renforcées. Le projet de loi de finances prévoit de pénaliser l'utilisation, mais aussi la conception et la commercialisation, de logiciels ou de systèmes de caisse frauduleux. L'utilisation d'un logiciel sécurisé et homologué sera rendue obligatoire d'ici au 1^{er} janvier 2018. L'entreprise qui ne respectera pas cette obligation se verra appliquer une amende de 5 000 euros, avec obligation de se mettre en conformité. Le dispositif de contrôle des prix de transfert – que les sociétés d'un même groupe se facturent entre elles – est également renforcé. ■

ISABELLE REY-LEFEBVRE
ET PATRICK ROGER

« RSA : les départements appellent à l'aide « avant que le bateau coule » » - La Gazette

RSA : les départements appellent à l'aide « avant que le bateau coule »

Publié le 30/09/2015 • Par [Emmanuelle Picaud](#) • dans : [Actualité Club finances](#), [France](#)



© Fotolia

A l'occasion de l'organisation du 85^e congrès des départements de France, qui se déroulera les 14, 15 et 16 octobre 2015 à Troyes, Dominique Bussereau, président de l'ADF, et Philippe Adnot, sénateur de l'Aube, ont fait le point sur les enjeux financiers à venir des départements. Les élus espèrent que leur appel sera entendu par le gouvernement.



Cet article est paru dans
Le Club Finances

**DÉCOUVREZ LE
CLUB**

CHIFFRES-CLÉS

55 milliards d'euros : c'est, selon Matignon et l'ADF, le reste à charge pour les départements au titre du financement des trois allocations individuelles de solidarité depuis 2004. Un montant qui a gonflé de 3,3 milliards d'euros en 2014 et de 4 milliards d'euros en 2015. Il devrait

« Il y a une fuite d'eau, et il faut la colmater avant que le bateau coule ». Les mots prononcés par Philippe Adnot, sénateur (Divers droite) de l'Aube, ne sont pas dans la demi-mesure. Pour l'hôte du prochain congrès de l'Assemblée des départements de France (ADF), qui se déroulera à Troyes les 14, 15 et 16 octobre prochains, les départements, pris en étau entre la baisse des dotations⁽¹⁾ et la hausse des dépenses sociales dont ils restent les principaux

progresser de 3,6 milliards supplémentaires chaque année si aucune réforme n'est entreprise.

pourvoyeurs, tirent la sonnette d'alarme.

Les organisateurs ont d'ores et déjà annoncé qu'ils avaient besoin que le gouvernement mette en place

« des mesures d'urgence » pour les aider à supporter cette situation financière délicate.

« Nous n'attendons qu'une chose pour ce congrès, c'est que l'Etat prenne ses responsabilités » estime ainsi Dominique Bussereau, président (Les républicains) de l'ADF.

Menaces sur l'équilibre financier des départements

Pris dans cet effet de « ciseaux », les élus s'interrogent sur leur capacité à assurer la totalité de leurs dépenses sociales. Ainsi, le Loiret a vu son reste à charge doubler entre 2010 et 2015 quand le poids du RSA augmentait de plus de 40 %. Le département du Nord n'a pu budgétiser que 11 mois de RSA cette année.

Ces questions, qui interrogent l'équilibre financier des départements, seront au centre des débats du congrès de Troyes. Selon l'ADF, cette tendance ne risque pas de s'améliorer puisque les dépenses liées au RSA ont augmenté de 9,1 % en moyenne par rapport à 2012 (jusqu'à + 20% pour certains départements).

Or, le budget alloué au RSA représente plus de la moitié des dépenses d'AIS des départements (58 % des dépenses), devant l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) et la PCH (prestation de compensation du handicap).

Lire aussi : [Le coût du RSA, cause d'accroissement des inégalités entre départements](#)

Pour assurer le versement de ces aides cette année, l'ADF estime avoir besoin d'une enveloppe de 700 millions d'euros d'ici 2016 : « si rien n'est fait d'ici là, les départements vont être obligés de mettre en place des mesures drastiques, et cela aura forcément des conséquences sur la prise en charge d'autres domaines, comme la voirie et les infrastructures », déplore le président.

Sur le court terme, la prise en charge du restant à charge par le gouvernement pourrait

accorder un léger temps de répit. Mais les obstacles risquent d'être encore nombreux avec les réformes de décentralisation à venir.

A titre d'exemple, la ministre Marylise Lebranchu a annoncé que la taxe CVAE (cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises), qui représentait jusqu'alors pour les départements une recette de 3,9 milliards d'euros par an, [serait transférée à hauteur de 50 % aux régions à compter de 2017](#) : « pour nous ce n'est pas envisageable : c'est une des rares ressources qui nous reste et on en a besoin » s'inquiète le président de l'ADF.

Des évolutions espérées pour la mi-octobre

Enfin, sur le long terme, la question reste en suspens : comment faire pour renforcer la capacité d'autofinancement des départements ? Pour Dominique Bussereau, la solution consiste pour le moment à [augmenter la taxe sur le foncier bien que les départements soient resté modérés en 2015](#) : « beaucoup de départements vont augmenter les impôts, mais quelles solutions ont-ils ? », déplore l'élu.

Les autres alternatives, à l'instar du projet de recentralisation du financement du RSA, ne sont pour le moment « pas à l'ordre du jour ». « Il va nous falloir une période de rodage, sachant que la loi NOTRe va mettre trois à cinq ans pour se stabiliser », conjecture Dominique Bussereau. Et d'ajouter : « tout dépend de comment cela va se passer avec les régions, comment nous allons travailler ensemble ».

Pour l'heure, [un groupe de travail](#) ayant pour objectif de trouver une solution durable de financement des aides sociales, mis en place le 22 juillet dernier, doit rendre ses premières conclusions prochainement. « Une rencontre entre les équipes de l'ADF et le gouvernement aura lieu avant le congrès », promet Dominique Bussereau. Si les deux parties parviennent à un accord, les mesures retenues pourraient être présentées à Troyes à la mi-octobre.

« Les départements menacent de ne plus verser le RSA ! » - La Tribune

Les départements menacent de ne plus verser le RSA !

A 15 jours de son congrès, l'Assemblée des départements de France (ADF) met la pression sur le gouvernement sur le versement du RSA. Faute de compensation intégrale de l'Etat, les départements font face à une forte hausse de leurs dépenses en faveur du RSA qu'ils ne peuvent plus assumer.

D'écidément, les collectivités locales sont inquiètes pour leurs finances publiques. Une dizaine de jours après le coup de colère des maires qui ont protesté contre la baisse de la dotation de l'Etat (lien : www.latribune.fr/regions/les-maires-de-france-haussen-le-ton-face-a-la-baisse-des-dotations-505479.html) (11 milliards d'euros sur trois ans), c'est au tour de l'Assemblée des départements de France (ADF) de pousser un « coup de gueule » à deux semaines de son 85ème congrès qui se tiendra du 14 au 16 octobre à Troyes dans l'Aube. Ce sont notamment les dépenses sociales que doivent assurer les départements qui « étranglent leurs finances », selon les termes de l'ADF. Le nouveau président de l'Assemblée des départements de France, Dominique Bussereau (président « Les Républicains » du conseil départemental de Charente-Maritime) estime ainsi que « dix départements ne pourront plus financer le RSA [revenu de solidarité active] d'ici la fin de l'année ». Déjà, les départements du Nord et de la Seine-Saint-Denis ont appelé au secours. Parmi l'ensemble des collectivités territoriales, le département est en effet le niveau compétent pour assurer la solidarité et verser les allocations individuelles de solidarité (AIS) sociales.

RSA un « reste à charge » de 4 milliards d'euros pour les départements

Ainsi, globalement, l'Etat verse chaque année aux départements 6,4 milliards d'euros au titre du RSA. Mais cela ne suffit pas, le « reste à charge » des départements ne cesse d'augmenter. Après 3,3 milliards d'euros en 2014, il atteint 4 milliards cette année. De leur côté, le « reste à charge » pour la prestation de compensation du handicap (PCH) a progressé de 10,9% par an depuis 2012 et celui de l'allocation personnelle d'autonomie (APA) de 20,6%. Au total, pour l'ensemble des AIF, le « reste à charge » non compensé par l'Etat s'élève à 8,1 milliards, soit une progression de 13,2% depuis 2012. D'où un sentiment d'étranglement. L'ADF a donc demandé à l'Etat de « trouver une solution pérenne au financement du RSA par la solidarité nationale ». En d'autres termes, elle ne combat pas l'idée d'une recentralisation du « RSA » - c'est-à-dire que son versement incomberait de nouveau à l'Etat - même si cela « va à l'encontre d'une politique de décentralisation, précise Dominique Bussereau, mais nous sommes pris à la gorge ».



Dominique Bussereau (ici en 2009), président de l'Assemblée des départements de France demande à l'Etat de venir aider les départements à payer le RSA

Des pertes de recettes pour les départements

Les départements ont d'autant plus l'impression d'être au bord de l'asphyxie qu'ils s'estiment victimes d'un véritable effet ciseau. Si leurs dépenses sociales augmentent, dans le même temps leurs recettes diminuent. D'abord, la baisse des dotations de l'Etat va se traduire pour eux par un manque à gagner de 4 milliards d'euros. Et la décision - prévue par la loi NOTRE - de doubler la part de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) attribuée aux régions aux dépens des départements va également les priver de 4 milliards d'euros. Et ce n'est pas l'augmentation des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) accordés aux départements qui viendra compenser cette perte.

L'ADF attend donc un geste rapide de Manuel Valls, en tout cas avant le congrès de l'Association. « Nous voulons des mesures à court terme pour nous aider à passer la fin de l'année et

Revue de presse : Jeudi 1er octobre 2015

des mesures plus pérennes pour financer les AIS», précise Dominique Bussereau.

Le 2 mars dernier, Manuel Valls avait décidé d'installer un groupe de travail dédié à cette question de financement des AIS. Une nouvelle réunion doit avoir lieu ce mardi soir

29 septembre pour trouver une solution. Dans l'immédiat, l'ADF demande a minima que l'Etat prenne à son compte l'augmentation du « reste à charge » entre 2014 et 2015, soit 750 millions d'euros. En attendant des mesures plus drastiques.

Et Dominique Bussereau de prévenir : « Si l'Etat ne bouge pas avant notre congrès de la mi octobre, ça va être sportif, les départements pourraient décider de ne plus payer que 8 ou 9 mois de RSA »... Façon d'accentuer la pression sur le gouvernement. ■

par Jean-Christophe Chanut

« Une réforme pour les finances des communes » - Le Figaro

Une réforme pour les finances des communes

L'exécutif va simplifier en 2016 l'attribution des dotations de l'État. Deux tiers des mairies seraient gagnantes.

FINANCES LOCALES Le gouvernement n'a pas peur de bousculer les élus locaux. Non content de réduire les dotations de l'État aux collectivités locales de 3,67 milliards d'euros par an de 2015 à 2017, il a décidé d'en modifier les règles de répartition pour les communes et intercommunalités (regroupement de communes).

Cette réforme de la dotation globale de fonctionnement (DGF) sera inscrite dans le projet de loi de finances pour 2016, qui sera présenté ce mercredi, affirme-t-on à Bercy. Elle s'inspire largement des recommandations du rapport de la députée PS Christine Pires-Beaune remis à Manuel Valls le 24 juillet.

Cette dotation, qui atteint 21 milliards cette année pour les communes et intercommunalités - soit plus de 20 % de leurs recettes de fonctionnement - , est perçue comme « un financement inéquitable et opaque », dénonçait le rapport. Le mode de calcul est à la fois incompréhensible - 30 critères utilisés - et sans lien avec les situations réelles. D'où des injustices flagrantes. Alors que la dotation moyenne s'établit à 297 euros par habitant en 2014, elle monte à 664 euros à Levallois-Perret, dans les Hauts-de-Seine. Deux communes aux caractéristiques proches peuvent bénéficier d'une générosité variable. Le village de Montaigu-La-Brisette (Manche) touche ainsi 112,86 euros par habitant, quand

Saint-Bresson (Haute-Saône) en récolte plus du double (246,44 euros).

Pour simplifier, la DGF sera déterminée selon trois critères, précise Bercy. D'après les élus locaux, elle comprendra une dotation de base, qui sera la même par habitant pour toutes les communes (75 euros). À cela s'ajoutera une dotation de ruralité (20 euros), pour les communes à faible densité de population. Et enfin, une dotation de centralité (15 à 45 euros) dont bénéficieront des communes supportant des équipements et des services partagés avec d'autres au sein d'une intercommunalité. Autre changement, les conditions d'éligibilité aux mécanismes de solidarité seront resserrées. La dotation de solidarité rurale ne serait plus touchée que par 23 087 communes, contre plus de 34 600 actuellement (sur un total de 36 500!). Même logique pour la solidarité urbaine (dont profite actuellement Lyon).

Redistribution plafonnée

Face à l'inquiétude des maires, le gouvernement promet que les deux tiers des communes sortiront gagnantes de cette réforme. Et que l'ajustement, qui sera progressif, ne pourra pas entraîner plus de 5 % d'évolution de la dotation par collectivité et par an. L'ennui, c'est que le tiers des communes qui se retrouveront perdantes devront aussi absorber la baisse du montant total de la

DGF. Sans compter que certaines, les plus riches, devront contribuer davantage au fonds de redistribution destiné aux plus pauvres. L'exécutif a cependant fait un geste en leur faveur : ce fonds passera de 780 millions à 1 milliard en 2016, au lieu de 1,2 milliard.



La réduction des dotations de l'État aux collectivités locales s'élève à 3,67 milliards d'euros par an de 2015 à 2017. Photo : PIXARNO/FOTOLIA

« Le télescopage de toutes ces mesures va les rendre particulièrement contraignantes pour de nombreuses communes », s'insurge André Lai-gnel, premier vice-président délégué PS de l'Association des maires de France (AMF), pour qui, au global, « une grosse minorité va perdre beaucoup (les grandes villes et les villes moyennes), une grande majorité va perdre un peu moins, et quelques centaines (les communes rurales) vont y gagner un peu ». Sans contester la nécessité d'une réforme, l'AMF aurait souhaité plus de temps pour la préparer. ■

par Cyrille Pluyette £@CyrillePluyette

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT

EN 2015

36,6 milliards d'euro

milliards d'euros pour l'ensemble des collectivités locales

21 milliard

milliards d'euros pour les communes et intercommunalités

10,7

milliards d'euros pour les départements

4,8

milliards d'euros pour les régions

« Virage en douceur pour les bulletins scolaires » - Le Monde

Virage en douceur pour les bulletins scolaires

Les futurs livrets mêleront évaluation des compétences et notes classiques

Difficile d'y voir « l'usine à gaz » dénoncée par certaines organisations syndicales, à commencer par le SNES-FSU, majoritaire dans les collèges et lycées. Les nouveaux bulletins scolaires qui seront communiqués aux familles à compter de la rentrée 2016, et que devait dévoiler Najat Vallaud-Belkacem, la ministre de l'éducation nationale, mercredi 30 septembre, ne constituent pas le chamboulement redouté par certains, ni tout à fait la révolution souhaitée par d'autres. Au recto de l'unique page de ce document, les moyennes de notes de l'élève et de la classe pour chaque discipline demeurent, du moins pour les collégiens, contrairement à ce qu'avaient pu laisser penser des versions antérieures divulguées par voie syndicale. Seules les « moyennes générales » de l'élève et de la classe, qui ne sont déjà plus systématiquement utilisées aujourd'hui, n'ont plus leur case consacrée. En ce qui concerne le primaire, l'échelle de progrès de quatre niveaux – « non atteints », « partiellement atteints », « atteints » et « dépassés » – déjà utilisée dans deux tiers des écoles, se trouve généralisée.

les syndicats réformistes SGEN-CFDT et SE-UNSA, se cache en fait au verso du document. D'abord dans l'accompagnement personnalisé et les « enseignements pratiques Interdisciplinaires » (EPI) instaurés par la réforme du collège, qui y seront maintenant évalués. Une manière de leur donner toute leur place, aux côtés des mathématiques ou du français, alors qu'ils continuent d'être contestés.

Prudence

Mais le vrai changement apparaît surtout dans un cadre vert, juste en dessous : du CP à la 3^e, les enseignants devront dorénavant remplir un « bilan de l'acquisition des connaissances et des compétences ». Plus de chiffres ni de croix dans des cases pour valider ces compétences, mais un texte de quelques lignes qu'ils soumettront aux parents tous les trois mois. Sur une même feuille, deux logiques se croisent : l'évaluation traditionnelle par discipline et l'évaluation par compétences décollant du « socle commun » – ce bagage que tout élève doit avoir acquis à l'issue de sa scolarité obligatoire, à 16 ans.

D'aucuns auraient sans doute préféré qu'une logique prime sur l'autre. Ce n'est pas la stratégie

adoptée par Najat Vallaud-Belkacem qui, sur ce dossier sensible inauguré par ses prédécesseurs mais qu'elle doit mener à terme, a joué la prudence. En tout cas pour le bulletin trimestriel.

Car un deuxième bulletin voit le jour, distribué aux familles tous les trois ans – en fin de CE2, de 6^e et de 3^e. Or dans ce livret dit « de fin

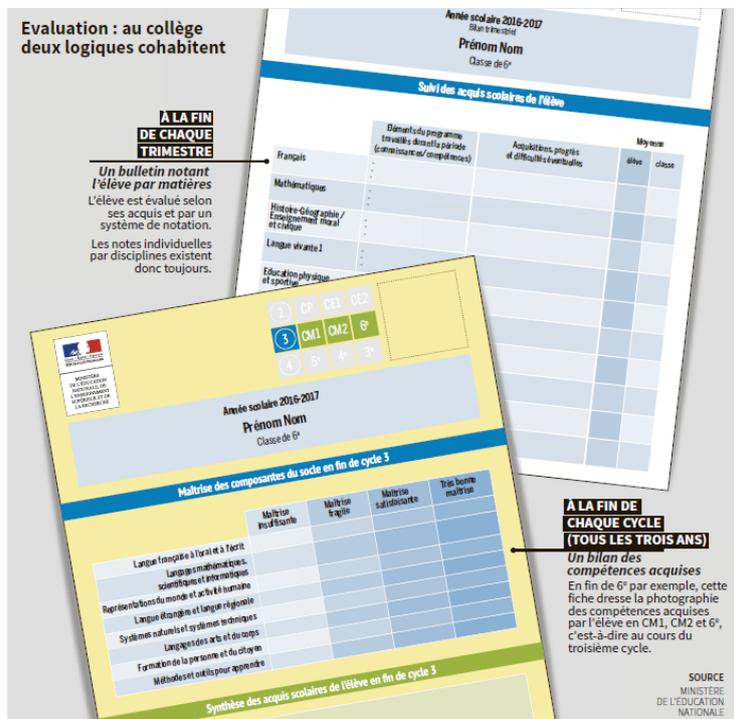
de cycle », l'évaluation ne sera réalisée que par compétences, en s'appuyant sur une échelle de quatre niveaux : « maîtrise insuffisante », « fragile », « satisfaisante » ou « très bonne ». Sur ces fiches jaunes – les seules qui, en réalité, seront conservées par l'éducation nationale tout au long de la scolarité –, pas de référence

aux disciplines mais huit domaines différents à renseigner : langue française ou étrangère, langue des arts et du corps, formation de la personne et du citoyen, etc. A qui en reviendra la responsabilité ? Cela se passera en conseil de classe et/ou sous la responsabilité du professeur principal, selon les pistes envisagées. Une

indemnité pour ce dernier n'est pas exclue.

Le virage de l'évaluation par compétences est bien là, mais l'institution entend l'amorcer en douceur. En dépassant, et en déminant, la question « notes ou pas notes » qui phagocyte le débat. ■

MATTEA BATTAGLIA ET SÉVERIN GRAVELLA



« Le seuil à 25 000 euros, c'est parti ! » - Les Echos

Le seuil à 25.000 euros, c'est parti !

Dès demain, les acheteurs pourront s'affranchir de la procédure marchés publics pour leurs achats inférieurs à 25.000 euros. L'impact de cette décision reste à être mesuré avec précision.

D'emblée, on pourrait penser que la plupart de ces acteurs sont satisfaits de ce relèvement, qui leur octroie un élément de souplesse supplémentaire dans un domaine où la contrainte et le formalisme semblent régner en maître. Pourtant, des voix discordantes se sont fait entendre, manifestant des réserves quant à la portée voire l'efficacité de cette mesure. Le relèvement du seuil a été présenté par le gouvernement, mais aussi le chef de l'Etat, comme un des éléments essentiels du plan « Tout pour l'emploi dans les TPE et les PME » annoncé en juin dernier. Il est incontestable que plus le seuil en dessous duquel la publicité et la mise en concurrence ne s'imposent pas est élevé, moins les TPE et PME ont à répondre à des procédures qu'elles ont souvent du mal à comprendre et à décrypter. Sur ce plan, le caractère simplificateur de la mesure est indéniable, de même que du point de vue des acheteurs qui vont pouvoir se dispenser de certaines procédures de passation qui, même si elles peuvent être souples et adaptées, leur prennent beaucoup de temps et d'énergie. Le choix d'un maître d'oeuvre sans aucune formalité jusqu'à 25.000 euros constituera une respiration dans un secteur où, même pour des marchés de faible montant, la concurrence est rude et le nombre de candidats particulièrement fourni...

Un accueil plutôt très positif

Il reste que la concertation qui a précédé l'adoption du décret n'a pas vraiment rencontré un franc succès, seuls 53 avis ayant été exprimés selon la fiche de synthèse publiée à ce propos par la DAJ du ministère de l'Economie, le 15 septembre. Et sur ces quelques avis, près des trois quarts (74 %) sont favorables. Plus précisément, 88 % des acheteurs sont favorables (100 % pour les fédérations professionnelles) contre 67 % des PME. Même si, à nouveau, ces chiffres sont à relativiser du fait de la faible participation sus évoquée, ils traduisent sinon un plébiscite du moins un accueil plutôt très positif de cette mesure.

L'ombre du clientélisme

Certains acteurs tant publics que privés ont cependant pris une position plus défavorable, dénonçant les risques d'insécurité juridique des actes d'achat, de mauvaise utilisation des deniers publics ou encore de clientélisme et d'opacité des procédures. Une inquiétude à relativiser. Il n'est pas certain que le nombre de marchés concernés soit très important, les prestations et opérations d'un montant inférieur à 25.000 euros étant loin d'être majoritaires que ce soit en travaux, en fournitures ou en services. Ensuite, un tel seuil est très relatif du fait tant de la diversité des champs concernés que de celle des acheteurs publics. Il n'aura évi-

demment pas le même impact entre, par exemple, des marchés de rénovation de bâtiments et des marchés de prestations de services juridiques ou entre des marchés de travaux routiers et des marchés d'enlèvement d'ordures ménagères ; une telle différence d'approche se retrouvant entre une commune de quelques milliers d'habitants et un CHU ou un Conseil régional...

Faire confiance aux acheteurs publics

Enfin, et c'est peut-être là l'essentiel, ce relèvement de seuil ne saurait conduire les acheteurs à saucissonner davantage leurs marchés. A une époque où le mouvement de professionnalisation de l'achat public est en marche, peut-être est-il temps de faire confiance aux acheteurs publics pour une utilisation raisonnée et raisonnable de ce seuil, qui ne les oblige bien évidemment pas à ne rien faire mais peut leur permettre de mener des actions souples et efficaces dans le domaine par exemple des circuits courts à une époque où, tout particulièrement dans la restauration publique, les attentes sont très fortes. Il pourrait apparaître incohérent d'un côté de réclamer à cor et à cri davantage de souplesse et de simplification et d'un autre côté de critiquer une mesure qui, malgré son impact limité, offre tant bien que mal une réponse à une telle réclamation. ■

*par Jean-Marc Peyricat **

*Avocat et président de l'Apasp

[infographie sur le PDF](#)

« La loi aide des élus malhonnêtes au détriment des contribuables » - *Le Parisien*

« La loi aide les élus malhonnêtes au détriment des contribuables »

Argent public. L'association anticorruption Anticor dénonce l'allègement des procédures d'attribution des marchés publics qui entre en vigueur demain.

SIMPLIFICATION ! Depuis 2012, le gouvernement tente de soutenir les entreprises en allégeant leur paperasse administrative. Prochaine étape de cette course de fond : les marchés publics.

Alors qu'un projet de loi est en cours de préparation pour dépoussiérer l'épais Code des marchés publics, une première mesure, forte, est déjà actée. A partir de demain, les formalités administratives seront réduites pour les marchés publics inférieurs à 25 000 €. Ce seuil était jusqu'ici fixé à 15 000 €. Les collectivités locales (mairies, départements, régions, etc.) pourront désormais dépenser jusqu'à 25 000 € sans aucune contrainte administrative. « Pas de publication obligatoire, pas de règle formelle à respecter pour la mise en œuvre des commandes et les réponses aux commandes, pas de mise en concurrence formelle obligatoire, pas de délai obligatoire à respecter. » Tout en prenant soin de préciser que « les acheteurs publics resteront bien évidemment soumis aux principes généraux de la commande publique ». A savoir, bien utiliser les deniers publics. A trop vouloir réformer, le gouvernement ne risque-t-il pas de détricoter des filets de sécurité indispensables pour se prémunir de dérives dans l'attribution des marchés publics ? C'est ce que craint l'association de lutte contre la corruption, Anticor, qui vient de publier un rapport sur la corruption et les marchés publics. Son président,

Jean-Christophe Picard, tire la sonnette d'alarme.

Quelle conséquence aura le changement des règles du jeu dans l'attribution des marchés publics ?

JEAN-CHRISTOPHE PICARD. En dessous de 25 000 € hors taxes, les marchés publics pourront être passés sans publicité ni mise en concurrence préalables. Or, ce formalisme permet de sélectionner « l'offre économiquement la plus avantageuse » (NDLR : la moins chère ou la plus adaptée) sur des critères objectifs. Il contribue à prévenir les délits de favoritisme. Désormais, en dessous de 25 000 €, les élus n'auront plus de compte à rendre.

Quel est le risque de laisser un élu choisir seul telle ou telle entreprise ?

Si un acheteur public ne choisit pas l'offre économiquement la plus avantageuse, les travaux, fournitures ou prestations achetés seront plus chers ou de moins bonne qualité. En cette période où l'argent public se fait rare, ce n'est pas une bonne idée que de faire une confiance aveugle aux élus locaux. La loi aide les élus malhonnêtes, au détriment des contribuables !

Ce sont des marchés de petits montants...

Mais ils posent problème. Puisque ce sont des petits montants au regard de

la dépense publique, personne ne les surveille, et donc ils peuvent donner lieu à des abus. Anticor s'y intéresse beaucoup. Par exemple, nous avons déposé une plainte visant la mairie de Menton portant sur deux marchés de sondage, en 2012, passés sans mise en concurrence car ils étaient tous les deux très légèrement inférieurs à l'actuel seuil de 15 000 €. Et c'est cette plainte qui a lancé l'affaire Bygmalion...

Chambres régionales des comptes, alertes de fonctionnaires : il existe malgré tout des garde-fous.

Les agents publics sont censés signaler d'éventuels délits... mais ils n'encourent aucune sanction s'ils ne le font pas ! De toute façon, où sera le délit de favoritisme puisqu'il n'y aura plus de mise en concurrence ? Quant aux rapports des chambres régionales des comptes, ils sont rendus publics souvent trop tard pour déposer des plaintes : les délits sont prescrits au bout de trois ans !

Le gouvernement n'a-t-il pas raison de vouloir favoriser l'accès des PME à la commande publique en allégeant un peu leurs contraintes administratives ?

On peut simplifier et favoriser les PME sans porter atteinte aux principes de transparence des procédures. D'ailleurs, un décret du 26 septembre 2014 a mis en place de telles mesures. Mais là, on va surtout

favoriser les PME qui connaissent le bon élu !

Pourquoi, selon vous, au fil des ans a-t-on allégé les procédures de contrôle ?

A cause d'un phénomène très français qui s'appelle le cumul des mandats : 80% des parlementaires sont des élus locaux. Du coup, ceux qui décident d'alléger les procédures sont ceux qui en profitent. ■



Pour le patron d'Anticor, Jean-Christophe Picard, les marchés publics à petits montants doivent aussi être contrôlés pour éviter les abus et le favoritisme de la part des élus. Il s'inquiète donc du relèvement du seuil de contrôle de 15 000 à 25 000 €. (DR.)

Propos recueillis par Boris Cassel

« Télédéclaration fiscale obligatoire à partir de 2016 » - Le Monde

Télédéclaration fiscale obligatoire à partir de 2016

La généralisation de cette mesure s'étalera
jusqu'en 2019, pour les foyers reliés à Internet

Le projet de loi de finances pour 2016 confirme la volonté du gouvernement de rendre effectif le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu à partir du 1^{er} janvier 2018. Cette réforme permettra de supprimer le décalage d'un an entre la perception du revenu et le paiement de l'impôt. «*Nous l'enclenchons de manière irréversible*», assure le ministre des finances, Michel Sapin. Elle devrait être adoptée dans le projet de loi de finances pour 2017, une fois le travail de conception mené à son terme.

Une amende de 15 euros

Pour faciliter le changement de système, le gouvernement entend, d'ores et déjà, inciter les contribuables à la mensualisation du paiement de l'impôt, qui permettra de rapprocher le mode de règlement de l'impôt. Et, surtout, il prévoit de généraliser la déclaration en ligne. Une généralisation graduelle qui va s'étaler sur quatre ans, dès 2016, jusqu'en 2019, pour les contribuables dont la résidence principale est équipée d'un accès à Internet.

Ceux qui ne sont pas en mesure de déclarer en ligne, qu'ils aient ou non un accès à Internet, de-

vront l'indiquer à l'administration fiscale et pourront continuer à remplir une déclaration papier.

Pour les autres, la mise en œuvre sera progressive. Elle s'appliquera en 2016 aux déclarants dont le revenu fiscal de référence est supérieur à 40 000 euros. L'année suivante, à ceux dont le revenu est supérieur à 28 000 euros et, en 2018, à ceux dont le revenu est supérieur à 15 000 euros, avant d'être généralisée en 2019. Les contribuables concernés et qui ne se conforment pas à l'obligation de déclaration en ligne trois années consécutives seront passibles d'une amende de 15 euros.

Parallèlement, pour l'ensemble des impôts des particuliers, il est proposé d'abaisser progressivement le seuil au-delà duquel le paiement dématérialisé – paiement en ligne ou prélèvement – est rendu obligatoire. Ce seuil est actuellement de 30 000 euros. Il sera porté à 10 000 euros en 2016, 2 000 euros en 2017, 1 000 euros en 2018 et 300 euros en 2019. Le gouvernement en escompte 68,5 millions d'euros d'économies par an grâce à la diminution des frais d'affranchissement. ■

P. R.R.

« *Christiane Taubira sera demain au tribunal* » - *Le Parisien*

JUSTICE

Christiane Taubira sera demain au tribunal

■ Elle vient constater comment sa réforme pénale s'applique au quotidien sur le terrain. La ministre de la Justice
Christiane



Taubira a prévu de se rendre au tribunal de grande instance (TGI) de Créteil demain après-midi. Et ce un an après l'entrée en vigueur de la loi qui porte son nom. Ce texte, axé sur l'individualisation des peines, prévoit notamment la suppression des peines planchers, la mise en place de la contrainte pénale — une sanction à effectuer en milieu ouvert — et renforce le droit des victimes en leur permettant d'être informées de la fin de l'exécution d'une peine. La garde des Sceaux est attendue pour 15 heures.

« Barbara Pompili : « Je quitte EELV et je me mets au retrait des partis » - Le Monde

Barbara Pompili : « Je quitte EELV et je me mets en retrait des partis »

La coprésidente du groupe écologiste à l'Assemblée rend sa carte

ENTRETIEN

Elle était la dernière des trois coprésidents à ne pas avoir rendu sa carte. C'est désormais chose faite. Après Jean-Vincent Placé et François de Rugy, Barbara Pompili, coprésidente du groupe écologiste à l'Assemblée nationale, a décidé de démissionner. Quinze ans après avoir adhéré chez les Verts, la députée de la Somme ne se reconnaît plus dans Europe Ecologie-Les Verts depuis le choix des militants du Nord - Pas-de-Calais - Picardie de s'allier avec le Parti de gauche au premier tour des régionales.

Pourquoi avez-vous décidé de quitter EELV ?

J'ai décidé de reprendre ma liberté pour pouvoir faire ce qui est juste et me consacrer à l'essentiel. J'ai très mal vécu le choix qui a été fait par 274 militants de ma région d'une stratégie de division de la gauche. Cette stratégie risque de nous orienter vers une victoire du Front national. Elle a été validée au niveau national par mon parti : j'en tire les conséquences. Je quitte EELV et je me mets en retrait des partis politiques.

Vous ne rejoignez pas Ecologistes I, le parti de MM. de Rugy et Placé ?

Ce que François, Jean-Vincent et d'autres contribuent à construire va amener à une refondation de l'écologie politique et je regarde ça avec sympathie. Mais ce n'est pas ma priorité. Pour l'heure, en tant qu'élue du Nord - Pas-de-Calais - Picardie, je veux tout faire pour empêcher une victoire de Marine Le Pen ou de la droite dure. Les premières victimes en seraient les habitants de la région. Je suis assez sidérée de voir qu'il y a peu de réactions face à cela.

Que souhaitez-vous faire ? Être candidate ?

Non. Je plaide pour une grande liste de toute la gauche. Je veux soutenir les citoyens qui ne souhaitent pas se résigner et commencent à s'organiser. Il faut que les partis politiques entendent qu'il faut se rassembler et sortir des logiques internes. Il n'y a



Barbara Pompili, le 10 septembre à l'Élysée. CHARLES PLATIAU/REUTERS

qu'un sursaut citoyen qui puisse les faire changer d'avis. On a un mois pour ça. C'est un pari risqué mais je refuse de rester les bras croisés sans rien faire face à une victoire qui s'annonce de plus en plus inéluctable.

Quel regard portez-vous sur EELV ?

En validant cette stratégie avec la gauche protestataire, EELV a mis l'écologie dans un corner. Il n'y a plus d'espace pour les autres écologistes dont je me sens proche. Pendant longtemps, on pouvait être minoritaire tout en ayant sa place dans le parti. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. L'expression d'une parole minoritaire est décrédibilisée et rejetée. C'est très malsain comme ambiance et cela empire. Rester ne servirait à rien. Je ne souhaite pas pour autant partir en guerre. Simplement, une page doit se tourner pour pouvoir avancer.

Où en êtes-vous des discussions concernant l'avenir du groupe à l'Assemblée nationale ?

L'immense majorité de mes collègues souhaite garder ce groupe.

Nous devons garder cet outil sans nier qu'il y a des divergences entre nous, comme des bases communes qui nous rassemblent. Nous sommes en négociations pour trouver un fonctionnement qui permette à chacun d'avoir une liberté d'expression et d'exercer pleinement son rôle de parlementaire. L'idée est de garder deux coprésidents qui représentent chacun l'une des sensibilités du groupe. Je pense que l'on va aboutir dans les jours qui viennent.

Vous voulez rester coprésidente même si EELV souhaite un adhérent à la tête du groupe ?

Evidemment. Nous sommes dans une alchimie délicate avec des députés qui ne sont plus dans le parti, d'autres qui y sont encore,

d'autres qui n'y ont jamais été et d'autres qui appartiennent désormais à un autre mouvement. Si on veut que ça fonctionne, il faut s'extraire de toute soumission à un parti, quel qu'il soit. Tous les écologistes sont partisans d'une démocratie parlementaire : les groupes ne peuvent pas être les courroies de transmission des partis. Nous devons montrer que les écologistes sont capables d'aller au-delà de leurs divergences et de travailler ensemble.

Le vote du budget ne risque-t-il pas de remettre en lumière vos oppositions ?

Oui, il va y avoir des débats entre nous et probablement des choix divergents. Ça a déjà été le cas et ça n'a jamais fait exploser le groupe.

L'image des écologistes en sort pourtant abîmée...

Vous avez raison ! Ça démontre le besoin de refonder l'écologie politique. Pour le faire, il faut commencer par être en accord avec soi-même : c'est le sens de ma décision d'aujourd'hui. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR RAPHAËLLE BESSE DESMOULIÈRES

« Il n'y a plus d'espace pour les autres écologistes dont je me sens proche »

« Brèves » - Les Echos

La consommation des ménages en légère hausse en juillet, stable en août

CONJONCTURE — La consommation des ménages en biens a légèrement progressé en juillet par rapport au mois précédent (+0,3 %) et est restée stable en août (0 %), a annoncé l'Insee mercredi. En juillet, la consommation a été tirée par les dépenses d'énergie, d'habillement et d'équipement du logement tandis que les achats d'automobiles ont reculé. La hausse de la consommation est également attribuée à l'accélération des achats dans le textile, l'habillement et le cuir pendant les soldes de juillet.

La députée Barbara Pompili quitte Europe Ecologie-Les Verts

POLITIQUE — La députée Barbara Pompili, coprésidente du groupe écologiste à l'Assemblée, a annoncé mercredi qu'elle quittait Europe Ecologie-Les Verts (EELV), aggravant le délitement du parti écologiste entamé par les départs des deux autres dirigeants parlementaires, François de Rugy et Jean-Vincent Placé. Dans un entretien au « Monde », l'élue de la Somme dénonce « une stratégie de division de la gauche » qui « risque de nous orienter vers une victoire du Front national » après le choix d'EELV de ne pas faire alliance avec le PS pour les régionales en Nord-Pas-de-Calais-Picardie.

EN FRANCE

POLÉMIQUE MORANO DEVRAIT ÊTRE PRIVÉE DE CANDIDATURE EN MEURTHE-ET-MOSELLE

Trop, c'est trop. Nicolas Sarkozy a saisi mercredi la commission nationale d'investiture de LR pour « retirer » à Nadine Morano l'investiture en Meurthe-et-Moselle lors des régionales. Le matin, l'ex-ministre avait réitéré ses propos polémiques sur la « race blanche ». La commission statuera mercredi. Dans « Le Point », elle menace : « Ce n'est même pas la peine qu'il songe à se représenter à la présidentielle, je le désinguerai. »

POLITIQUE MITTERRAND AURAIT SONGÉ À DÉMISSIONNER EN 1990



François Mitterrand (photo) avait sérieusement songé à démissionner en juillet 1990, révèle dans un livre la journaliste Laure Adler, qui fut sa conseillère (à la culture) à l'Élysée. « Il convoque Michel Charasse et lui confie [une lettre de démission] afin qu'elle soit communiquée dans les plus brefs délais. Michel Charasse adjure le chef de l'Etat de réfléchir. L'annonce de l'invasion du Koweït par Saddam Hussein, cinq jours plus tard, modifie sa décision », raconte-t-elle. Les motifs de cette lettre restent mystérieux.

MUNICIPALITÉS UNE AIDE DE L'ÉTAT POUR L'OUVERTURE DES BIBLIOTHÈQUES LE DIMANCHE

François Hollande a promis ce mercredi un soutien financier de l'Etat aux villes qui décideront d'ouvrir les bibliothèques municipales le dimanche, afin de favoriser l'accès, en particulier des jeunes, à la lecture. « La lecture est un formidable moyen d'émancipation, de partage, d'évasion. Cette chance-là ne doit pas être un privilège », a souligné le président, après la visite d'une exposition célébrant le 50^e anniversaire de l'École des Loisirs.

CULTURE LE FILM « LOVE » RESTE INTERDIT AUX MINEURS

Le Conseil d'Etat a confirmé mercredi l'interdiction aux moins de 18 ans du film « Love », du cinéaste Gaspar Noé, rejetant un recours du ministère de la Culture, qui contestait cette interdiction. La juridiction rappelle que, en l'état du droit, un film qui comporte des scènes de sexe non simulées « doit nécessairement être interdit aux moins de 18 ans (avec ou sans classement X selon les cas) ».

PARIS L'ÉVACUATION D'UN CAMP DE ROMS ORDONNÉE

La justice a donné mercredi son feu vert à l'évacuation d'un campement de Roms installé depuis quelques mois sur une portion, dans le 18^e arrondissement, de la Petite Ceinture, une ancienne ligne de chemin de fer faisant le tour de Paris. Entre 350 et 400 personnes sont installées dans le bidonville, qui s'est implanté au début de l'été et a grossi avec les évacuations des derniers mois.

À L'ÉTRANGER

IRAN LE TORCHON BRÛLE ENTRE TÉHÉRAN ET RIYAD À PROPOS DES PÉLERINS IRANIENS DÉCÉDÉS

L'Iran réagira « durement » si l'Arabie saoudite ne remplit pas « son devoir » de renvoyer dans leur pays les corps des pèlerins iraniens morts lors de la bousculade près de La Mecque, a affirmé mercredi le guide suprême Ali Khamenei. Selon un dernier bilan provisoire publié à Téhéran, 239 pèlerins iraniens ont péri lors du pèlerinage à Mina, près de La Mecque, 14 ont été blessés et 241 étaient toujours portés disparus.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE GRANDES MANŒUVRES CONTRE LES MIGRANTS

Un exercice conjoint a réuni mercredi l'armée et la police tchèques à la frontière tchéco-autrichienne, en vue de se préparer à un éventuel afflux accru de migrants, a annoncé le chef de la police tchèque, Tomas Tuhy. « Le seul objectif de l'exercice est de simuler la situation où le gouvernement décide de reprendre le contrôle de la frontière », a-t-il déclaré. Environ 500 policiers et 300 militaires ont été déployés le long de 464 km, où se répartissent 20 passages frontaliers.

ESPAGNE LE PRÉSIDENT CATALAN QUALIFIÉ D'« ENRAGÉ » LE GOUVERNEMENT ESPAGNOL



Le président sortant catalan, l'indépendantiste Artur Mas, a dénoncé mercredi sur la radio publique de Catalogne un gouvernement espagnol « orgueilleux et enragé, maladroit, incapable de dialoguer, brutal, qui fait tout pour voir s'il peut m'achever », au lendemain de sa convocation par la justice, qui doit l'inculper pour désobéissance civile.

BURKINA FASO LE CHEF PUTSCHISTE RETRANCHÉ DANS UNE AMBASSADE

L'ex-chef putschiste, le général Gilbert Diendéré, auteur du coup d'Etat avorté au Burkina Faso, se trouve actuellement dans une ambassade et des négociations sont en cours pour qu'il en sorte et soit remis aux autorités, a annoncé mercredi le gouvernement. « Des négociations sont en cours pour sa remise aux autorités de la transition », selon le communiqué du gouvernement, qui ne précise pas de quelle ambassade il s'agit.

CHINE UNE SÉRIE D'ATTENTATS FONT DES MORTS ET DES BLESSÉS

Sept personnes ont été tuées et une cinquantaine blessées mercredi dans le sud de la Chine, dans les explosions provoquées par une quinzaine de colis piégés. Les déflagrations survenues dans le Liucheng, un district rural de la région du Guangxi, ont frappé treize lieux différents, dont une prison, un marché, un grand magasin, une gare ou encore un hôpital, selon le journal local « Nanguo Zao Bao ».

Ouverture et curiosités

« Les petites notes de M. Buisson » - Le Monde

Les petites notes de M. Buisson

De 2007 à 2012, Patrick Buisson, le plus influent des conseillers de Nicolas Sarkozy, a abreuvé le président de ses recommandations, guidé par deux obsessions : l'immigration et la sécurité. « Le Monde » a eu accès à cette chronique du quinquennat qui révèle le pouvoir sous son jour le plus cru

EMELINE CAZI

L'entée de cette courte note, une demi-page, situés d'emblée les personnages : « De Patrick Buisson au président de la République ». L'ordinateur sur lequel elle était enregistrée indique sa date de création, le samedi 13 novembre 2010. Quant à son contenu, il se compose de mettre Copé à Beauvau et Brice Hortefeux à l'UMP est politiquement la plus pertinente : elle évite une guerre Fillon-Copé (...) Copé à Beauvau sera (...) confronté à une obligation de résultats (...) son investissement sera total et loyal. 2. Pécresse à la Justice est trop glamour. Malgré tous ses défauts, Allot-Marie incarne bien la rigueur de la fonction. (...) Je te joins le rapport d'une enquête [qui] destine quand même un paysage propice à la réélection, il suffit (...) de mettre en place la campagne qui correspond aux attentes majoritaires des Français. »

La suite – une succession de paragraphes sans mise en forme – évoque des « chiffres en tous points excellents », une « métamorphose du président », réussie, mais recommande impérativement à ce dernier « d'éviter (...) tout contact informel avec les journalistes », après « le off de vendredi dernier ». On est à dix-huit mois de l'élection présidentielle, le moral est bon, tout faux pas serait fatal.

Des notes comme celles-ci, mélange de conseils et de compliments flagorneurs, se comptent par centaines. Il y a encore quelques mois, elles se trouvaient sur l'ordinateur personnel de leur auteur, l'un des plus proches collaborateurs de l'ex-président Nicolas Sarkozy. Ces écrits, dont *Le Monde* a pu prendre connaissance, sont désormais entre les mains du juge Serge Tournairet, chargé d'enquêter sur les sondages de l'Elysée – une affaire de favoritisme et de détournement de fonds publics dans l'entourage de l'ancien chef de l'Etat. Peu compromettants pour son auteur, ils montrent en revanche l'emprise qu'exerçait ce dernier sur le président de la République.

Patrick Buisson ne figurait sur aucun programme officiel de l'Elysée, mais il a sans doute été le conseiller le plus influent et le plus prolifique de Nicolas Sarkozy. L'essayiste avait l'oreille et la confiance du président dès son élection en 2007. Une phrase légendaire résume leur relation : « Il y a très peu de personnes dont je puisse dire : si je suis là, c'est grâce à eux. Patrick Buisson est de ceux-là », avait déclaré le chef de l'Etat, le 24 septembre 2007, ce jour où il épingle l'insigne de la Légion d'honneur sur la veste de son collaborateur.

L'ami publicitaire du président, Jean-Michel Goudard, serait le premier étonné en voyant ces piles de papier. A la réunion du Salon vert, qui se tenait à 19 heures, Patrick Buisson parlait sans notes. Voilà un « maître de la parole », a confié le publicitaire aux enquêteurs, tout fasciné qu'il était par ces exposés à mi-chemin entre l'analyse politique, le commentaire et le cours d'histoire. En réalité, depuis son appartement de la rue de Courcelles à Paris, ou depuis son bureau de la chaîne Histoire dont il est toujours le patron – Martin Bouygues lui a renouvelé sa confiance –, le conseiller notifie ces pages entières de réflexions sur l'avenir de la France et tenait son journal du quinquennat.

Cette plongée inédite dans l'intimité de la présidence de la République ne présente pas l'action politique sous son meilleur jour. Mais le fonctionnement du pouvoir apparaît là, cru, sans artifices – et pour le moins anarchique.

« 5/06/2007. Complément de la note sur le bon usage d'une majorité introuvable. » Les élections législatives ont lieu dans une semaine. La majorité présidentielle se déchire sur le fonctionnement du Parlement. « Il faut prendre le contre-pied de la prescription de Patrick Ollier [le président de l'Assemblée nationale] (...) qui souhaite que le rôle de contrôle soit confié à l'opposition. C'est l'inverse. Le contrôle doit être confié aux députés majoritaires. (...) Il faut presser les chiens fidèles (...) et lâcher, notamment à la poursuite des dépenses inutiles. »

Le premier tour est un triomphe. La droite rattrape 45,57 % des voix. « Jamais le parti du président n'aurait atteint un tel niveau sous la V^e République. Patrick Buisson se demande toutefois si introduire une dose de proportionnelle ne serait pas un « habile calcul politique ». Le soutien des catégories populaires peut rapidement s'évaporer. Or, « par mes plus fortes », « le super tanker UMP risque de manquer de mobilité. D'où la nécessité d'encadrer d'une flottille de caboteurs. »

Autre leçon du scrutin : « L'UMP a récupéré les deux tiers de l'électorat frontiste et les zones de plus forte progression (...) coïncident avec les anciennes terres lepénistes. » « Les priorités en matière de réformes pour les mois à venir » doivent donc tenir compte de ces changements. Dans l'euphorie de la victoire, l'homme « autorise quelques envolées tricornistes ». « Que s'épanouissent les mille fleurs de la révolution culturelle sarkozyste ! » C'est le début du quinquennat, la crise financière n'a pas encore frappé, tout est encore possible.

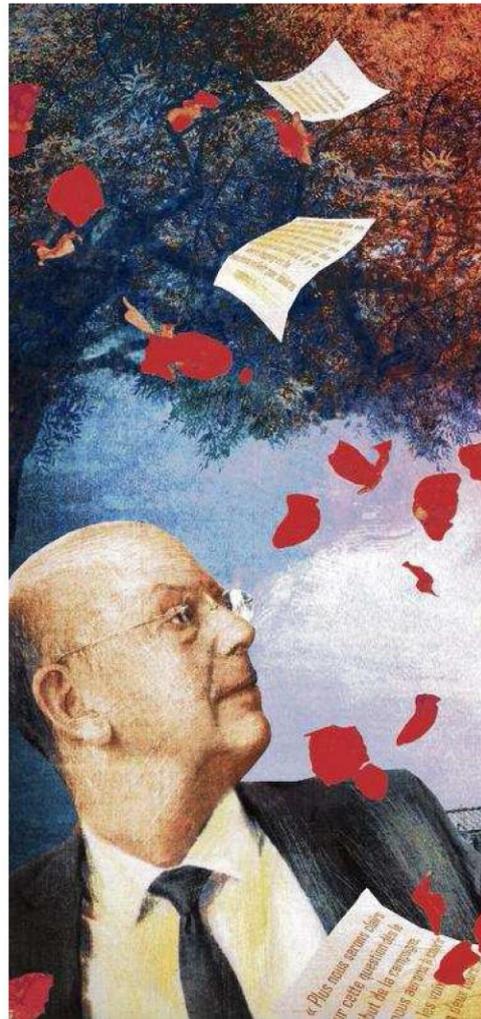
LES AMIS DES ANNÉES « MINUTE »

La défaite d'Alain Juppé aux législatives à Bordeaux, qui l'oblige à quitter le ministère de l'écologie et du développement durable, conduit à un mini-fermeement. Patrick Buisson voit là l'occasion de placer deux de ses protégés, injustement oubliés à ses yeux, du premier gouvernement Fillon. Le magistrat Jean-Paul Garraud, préconise-t-il, serait parfait au secrétariat d'Etat aux victimes – « ne pas les oublier les victimes, tu les as suffisamment mis en valeur dans ta campagne et cela plait beaucoup à l'électorat populaire ». Au commerce extérieur, il verrait bien Hervé Novelli.

« Un "libéral" sarko-compatible, ce ne serait pas de trop ». Hervé Novelli est un ami de jeunesse qui militait à l'Occident, un mouvement d'extrême droite. Les deux hommes ont bataillé ensemble en 1968 contre les gauchistes de la Sorbonne. Le député d'Indre-et-Loire nommé à Bercy, Patrick Buisson vient le trouver pour qu'il subventionne sa chaîne Histoire, comme le racontent les journalistes du *Monde* Ariane Chemlin et Vanessa Schneider dans *Le Mauvais Génie* (Payard, 312 p., 19 €).

L'année 2007 est celle des grandes réformes. On parle de remise à plat des régimes spéciaux, de réaménagement des 35 heures, de Grenelle de l'environnement. Mais Patrick Buisson a deux obsessions : l'immigration et la sécurité. Pas une note, ou presque, où il n'y fasse allusion. Ce n'est pas nouveau. En 1980, les articles de l'ancien collaborateur de Theboudat d'extrême droite *Minute* étaient déjà truffés de diatribes anti-arabes.

La première loi sur l'immigration – le quinquennat Sarkozy en comprendra trois – adoptée dès l'automne 2007, l'amendement Mariani proposant des tests ADN pour confirmer la parenté dans le cadre du regroupement familial fait débat. « Un rétro-pédalage serait coûteux en termes d'opinion », prévient le conseiller, sondage à l'appui, comme toujours. « 56 % des personnes interrogées ap-



provenant cette disposition du projet de loi, et 64 % chez les ouvriers. »

A la lumière de ces notes, on découvre aussi les conseils prodigués par l'homme de l'ombre au sujet des déplacements du président... et ceux auxquels on a échappé. Premières des cinq destinations proposées en janvier 2008 – « l'occasion de discours en parfaite symbiose avec une politique de civilisation » – les Invalides, où est enterré Napoléon et d'où partent les taxis de la Marne en 1914. La deuxième escale, pour « prendre au mot » les détracteurs qui le comparent à Napoléon III, pourrait rendre hommage à l'empereur en se rendant à Farnborough, au sud-ouest de Londres, où ce dernier repose avec sa famille. Il suffirait de « prêter une rencontre avec Gordon Brown ».

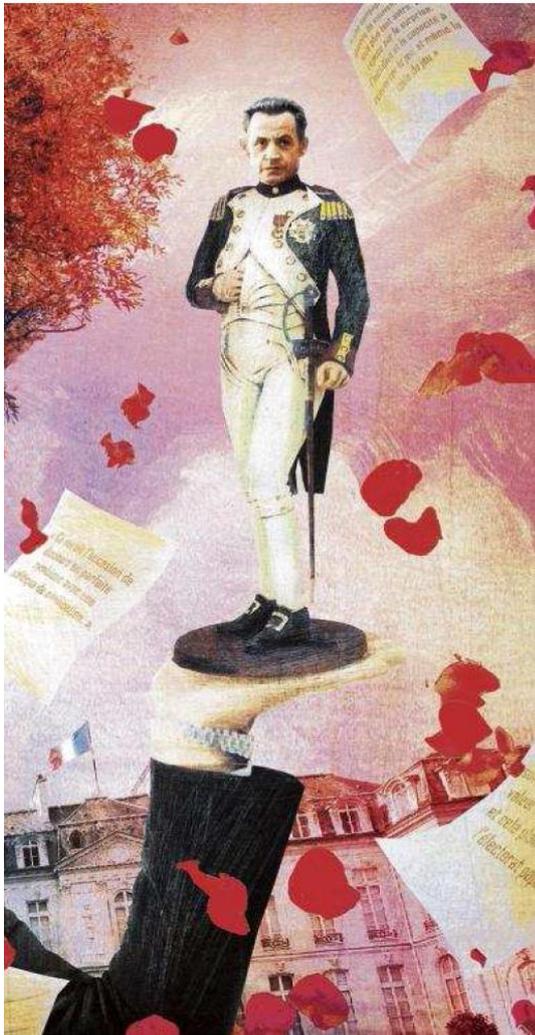
Le chef de l'Etat a décliné le parcours Napoléon – sait-il que son conseiller le surmonte dans son des « Napoléon » ? – ainsi que l'aller-retour à Lille où il aurait pourtant pu « faire la nique à Martine Aubry ». Il aurait visité la citadelle de Vauban, à deux pas du lieu où la maire socialiste « voulait construire le nouveau grand stade » avant de se faire « blackbiller par le Conseil d'Etat ». Nicolas Sarkozy a en revanche gardé l'idée de Lascaux pour un week-end en famille avec Carla Bruni.

La cinquième destination, le parvis de Justice, était plus iconoclaste. Il s'agissait de « profiter de la campagne des municipales » de mars 2008 pour « débarrasser Paris d'un

chance qui abîme toute la vue des quais de la rive gauche ». Une photo de la Seine prise depuis Notre-Dame, dont l'horizon est bouché par les grues et les échafaudages de la tour de l'université, accompagne la note. Tout est dans le post-scriptum : « Selon l'intérêt ou l'usage du moment, associer Panaflex [alors candidate UMP à la Mairie de Paris] à la manœuvre qui, pour une fois, aurait quelque chose à dire. »

Les proches de Patrick Buisson lui connaissent peu d'amis. Son fils Georges cite les complices des années *Minute*, Alain Renault et Antoine Cassan, auxquels il faut ajouter Hervé Novelli, un et quatrième, le Vendeen Philippe de Villiers. Patrick Buisson a fait la campagne de 1995 du leader de la droite souverainiste, mais, pour 2007, il s'est trouvé un meilleur cheval. Il trouve néanmoins le moyen de ménager celui dont il a écrit la biographie (Philippe de Villiers ou la Politique autrement, Ed. du Rocher, 1993). « Le Puy-du-Fou fête son trentième anniversaire (...), Philippe de Villiers souhaite ardemment que tu sois présent », écrit-il au président, en mars 2008. Une fête est prévue le 14 juin. Cette visite « sera l'occasion d'une immersion dans la France profonde », « tu y seras bien accueilli », et « il n'est pas indifférent (...) d'adresser un signe en direction de l'ancien électeur du Front national ». « Villiers, comme tu le sais, est un copain (...). Tu me ferais plaisir en acceptant et je serais heureux de t'y accompagner. »

« TOUS LES MOTS DÉRIVÉS D'AGIR, "FAIRE", "ACTION", DOIVENT ÉMAILLER TON DISCOURS », « TOUS LES MOTS NÉGATIFS SONT À PROSCRIRE »



**« UN DES DEUX
JOURNALISTES
TE POSERA
IMMANQUABLEMENT
UNE QUESTION
SUR GIULIA
ET TA PATERNITÉ.
NE DÉSIGNE PAS
CARLA PAR SON
PRÉNOM (...),
DIS SIMPLEMENT
"MA FEMME" »**

Nicolas Sarkozy se laisse convaincre. Carla Bruni sera du voyage. La presse locale se réjouit. Les sites satiriques, eux, six mois après l'escapade à Disney, s'en amusent. C'est Le Figaro qui rapportera la colère du vicomte de Villiers, furieux du lapin posé par le président, « contraint » par son « agenda international », a expliqué l'Elysée.

LE METTEUR EN SCÈNE DU SARKOZYISME

Au fil des mois, la définition du sarkozysme selon Patrick Buisson s'affine : « Le sarkozysme est un tempérament politique qui suscite enthousiasme et adhésion. » « Ses deux séquences codantes, inscrites dans son ADN politique, sont la sécurité et la fiscalité », mais « la pierre angulaire », « c'est la valeur travail ». Certains passages sont plus abscons : la « marque de fabrique idéologique et méthodologique du sarkozysme » est, selon lui, « ce syncrétisme entre tradition et modernité », qui a « imprégné les premières semaines du mandat », avec les apparitions de « Mireille Mathieu, des Petits Chanteurs à la croix de bois [et du] Tour de France ».

Le sarkozysme, c'est aussi un art poussé de la mise en scène dont le patron de la chaîne Histoire est l'un des meilleurs artisans. Deux mois après son élection, le chef de l'Etat est prié de se mêler des commentaires spontanés qu'il livre aux journalistes lors de ses déplacements. Pour le moment, « cette scénographie improvisée (...) fonctionne avec une

pléine efficacité ». Mais le cadrage « toujours de profil ou de trois quarts » est à revoir. « Une image de face est toujours plus sympathique, plus franche », explique-t-il. Par ailleurs, attention au « PR [président de la République] toujours filmé en train de marcher. (...) La campagne étant terminée, il conviendrait de se passer ou alors en faire une théorie du running président. Mais il y a déjà le jogging, et la redondance va finir par faire système ».

En communication, la forme importe autant que le fond. Parfois, on se croirait à des séminaires d'entreprise dispensés aux cadres. « Tous les mots dérivés d'agir, "faire", "action", doivent émailler ton discours », « tous les mots négatifs sont à proscrire ». Un bon slogan vaut mille démonstrations ennuyeuses, semble penser le conseiller, qui en produit à foison : « On ne peut pas vouloir tout et son contraire », « la rupture, ce n'est pas la fracture, c'est se donner les moyens de préparer le futur », « Il y a des urgences plus urgentes que d'autres, mais il n'y a que des urgences ».

L'euphorie des débuts ne dure pas. Après un an de règne, les sondages ne sont pas bons. « Tu dois être le président courage », souffle le conseiller à Nicolas Sarkozy, et rassurer avec des verbes comme : « Je ne me résigne pas, je ne renoncerais pas, j'irai jusqu'au bout ». L'actualité va lui en donner l'occasion. En septembre 2008, Lehman Brothers entraîne dans sa chute une bonne partie du monde de la finance. Nicolas Sarkozy président de

l'Union européenne pour six mois, bataille pour en limiter les conséquences. Au matin de l'élection de Barack Obama, le 4 novembre, l'idéologue d'extrême droite se réveille de saleté humeur. « On assiste à un véritable délire médiatique qui présente l'élection d'Obama comme une parousie. Tout cela est évidemment excessif et finira par se retourner. En attendant, (...) Sarko l'Américain (...) devrait profiter de cet engouement passager. »

Cette fois, Patrick Buisson a poussé le bouchon trop loin. Le fameux discours de Grenoble, prononcé le 30 juillet 2010, avec sa diatribe sur les Boms et le lien qu'il établit entre délinquance et « quarante ans d'immigration incontrôlée » froisse Benoît XVI. A la fin de l'été 2010, son invitation aux pèlerins français à « accueillir les légitimes diversités humaines » est interprétée comme une critique de la politique de Nicolas Sarkozy. Branle-bas de combat à l'Elysée. Un déplacement à Rome est organisé dans l'urgence. Ce sera la troisième visite du président français au Vatican.

Patrick Buisson s'est vanté d'avoir organisé ces deux voyages électifs de campagne : réalise, un ancien journaliste du Figaro Magazine, dont il recopie les notes et qui l'informe en temps réel de la cartographie des évêques français, le seconde secrètement dans cette tâche. Nicolas Diat sait tout des codes et des intrigues du Saint-Siège. C'est lui qui souflette le programme de la visite. La journée débute par une audience papale à la bibliothèque. « Une visite au tombeau de saint Pierre et une prière pour la France à la chapelle Sainte-Félicité (...) seraient très appréciées » et seraient suivies d'un déjeuner à l'ambassade de France. Cette fois, Jean-Marie Bigard, l'ami comique du président, ne sera pas du voyage.

Patrick Buisson lui a préféré Jean-Claude Gaudin, le maire de Marseille, dont il est proche.

Pour ceux qui en douteraient encore, la campagne de 2012 ne démarre pas en février, comme l'Elysée a voulu le faire croire, mais bien avant. Cette note du 10 octobre 2010 sur les « premières réflexions sur le titulaire du poste de premier ministre dans la perspective de la campagne électorale » en atteste. François Fillon lui doit sa survie à Matignon. « Aucune logique d'opinion n'impose [son] remplacement ». Michèle Alliot-Marie, Christine Lagarde et Jean-Louis Borloo sont beaucoup trop loin derrière.

Sur les priorités de la campagne, il n'y a aucune hésitation à avoir. « Le couple sécurité-immigration sera en 2012 à la puissance 3 de ce qu'il a été dans la construction du vote en 2007 », annonce le maurassien, sondage à l'appui. Il faudra juste être assez créatif pour ne « pas donner l'impression de refaire la même campagne ». Patrick Buisson propose de systématiser les « opérations spectaculaires », comme celle du Tremblay – une visite surprise du président aux conducteurs de bus dont le départ a été formalisé, en Seine-Saint-Denis, en avril 2010 –, « modèle de genre ». La presse n'est pas dupe, mais qu'importe. « Il faut communiquer sur ce sujet sans complexe (...). La lutte contre les violences (...) doit être menée au grand public ». « La montée des périls en Méditerranée » l'obsède tant qu'il demande au chef de l'Etat de lancer un référendum sur la question. C'est le seul moyen, soutient-il, « de rallier l'électorat populaire au second tour ».

Voilà que, début 2011, Patrick Buisson arrive avec une nouvelle liste de visites. Le thème ? La France « du vrai, du bien et du beau ». Le circuit passe par Domrémy, en Lorraine, village natal de Jeanne d'Arc. Le conseiller est toujours tenté d'aller narguer Martine Aubry à Lille en honorant Vauban, cet « homme de la défense intelligente du territoire », dont la citadelle faillit être asphyxiée par un stade de foot. Mais aller au Puy-en-Velay, en Auvergne, point de départ du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle, évoquer les « racines chrétiennes de la France » lui semble aussi une bonne idée. « Laurent Wauquiez, maire de la ville, saura bien faire les choses, notamment le casting des "vrais gens" qui entoureront le président ». La visite fut gâchée par les propos du maire sur le directeur du EMI – « JSR est à Washington, (...) c'est pas la Haute-Loire, c'est pas ces racines-là ! – qui offusquèrent la gauche.

Pas de « vraies gens », en revanche, pour l'interview télévisée du 27 octobre 2011, mais deux journalistes très populaires, Jean-Pierre Bernat et Yves Cabril, l'exercice de communication « En direct de l'Elysée : face à la crise » est parfaitement hüllé. Le briefing tient en trois pages : « Il ne faut pas prôner la rigueur, mais la vigueur », « chez nous, les efforts sont progressifs (un bon mot car il est positif) ». Le post-scriptum est personnel : « Un des deux journalistes (Fernautes sans doute) te posera inmanquablement une question sur Giulia et la paternité. Ne désigne pas Carla par son prénom (...), dis simplement "ma femme". »

Malgré tous les efforts du conseiller, la campagne stagne, les sondages ne décollent pas. Nicolas Sarkozy est moins pugnace qu'en 2007. « Une campagne, c'est une guerre de mouvement, tu le sais plus que tout autre, lui rappelle pourtant son coach. Elle repose sur la surprise, l'initiative et la capacité à renverser le jeu, et même la table du jeu » Il lui suggère « des verbes comme : continuer, braver, persévérer, lutter, endurer. (...) Ce n'est pas à 5 km du col du Tourmalet qu'on met pied à terre. »

Qui sait de quoi l'après-6 mai sera fait ? Mieux vaut régler deux ou trois petites choses d'ici là. La reorganisation de l'ambassade de France auprès du Saint-Siège avance. L'arrivée de Bruno Joubert devrait mettre un terme aux gaffes de Stanislav de Laboulaye, espère Patrick Buisson. Mais il y a l'urgence à redonner des moyens à la Villa Bonaparte qui vit dans une « quasi-indigence », s'alarme celui qui ne perd jamais de vue les intérêts des milieux catholiques. Alain Juppé risque de tiéquer sur le nom de Nicolas Diat, proposé au poste de numéro deux, car le conseiller de Laurent Wauquiez n'est pas diplomate. « Je te remercie des ordres précis que tu pourras donner. (...) Il en va tout simplement de la qualité de notre relation avec le Saint-Siège et le pape lui-même, qui nourrissent pour toi un vrai sentiment d'estime et de considération. » Le ton se fait plus pressant. Installer ses relais dans les lieux de pouvoir est essentiel pour étendre son influence.

PERSONA NON GRATA

Elever Hélié Denoit de Saint-Marc au rang de grand-croix de la Légion d'honneur d'ici là la fin du mandat serait aussi le moyen de rendre hommage à l'Algérie française, qui lui est si chère. A 89 ans, le putschiste d'avril 1961 est le premier surpris de cet honneur mais se montre ravi d'aider par ce symbole le président de la République. « Si je peux lui donner un coup de main, ce sera bien volontiers », fait savoir le vieil homme, nimbé d'une certaine aura chez les harkis. Les comptes sont vite faits : les « harkis et leurs familles » ce sont 300 000 électeurs. Les pieds-noirs, très réactifs à la mémoire de la guerre d'Algérie, 1200 000 voix. « Plus de 3 millions (même), si l'on compte les personnes revendiquant une ascendance pied-noir », ajoute le stratège. Si près du scrutin, chaque voix compte. Puisque François Hollande s'engage à reconnaître la responsabilité de la France dans l'abandon des harkis, il faut aller au camp de Rivesaltes, dans les Pyrénées-Orientales, là où plusieurs milliers de familles ont été parquées à leur arrivée en France en 1962. Cette reconnaissance tardive, à huit jours du premier tour, sera l'un des derniers actes de campagne du candidat Sarkozy.

François Hollande tient peu de place dans les écrits de Patrick Buisson. Le « candidat français », « faible, inconsistant, absent, décalé, provincial », ne l'intéresse pas. Son programme est par ailleurs « irresponsable en matière d'immigration ». A ce sujet, rappelle le maurassien, « plus nous sommes (...), moins nous aurons à courtir derrière les voix frontistes entre les deux tours ».

La lecture de ces notes éclaire aussi certains événements de la campagne, comme l'arrivée de Jérôme Lavrilleux au poste de directeur adjoint. Cette « nomination de court-circuit », comme en convient d'ailleurs l'intéressé, est en réalité un renvoi d'ascenseur de Patrick Buisson au bras droit de Jean-François Copé. Deux ans plus tôt, les deux hommes s'étaient retrouvés à l'Assemblée. Empêtré dans ses affaires judiciaires, le conseiller de l'Elysée cherchait le moyen de torpiller la commission d'enquête sur les sondages. Le 2 mars 2012, Patrick Buisson, Pierre Giacometti, l'expert en sondages, et Jean-Michel Goudard invitent Nicolas Sarkozy à « dynamiser la campagne ». Or « le punch, la rage au combat, c'est Lavrilleux ». La nomination adient trois jours plus tard.

La dernière page de cette chronique du quinquennat porte le sceau d'Opinionway, l'institut favori du conseiller. Nicolas Sarkozy a-t-il perdu parce qu'il a fait du Buisson, comme le lui reproche une partie de la droite, ou justement parce qu'il n'en a pas fait assez ? « Ce n'est pas d'avoir été "trop à droite" que la campagne a été fautive, c'est de ne pas l'avoir été assez », conclut l'institut, le 30 mai 2012. Même Alain Minc admet que « le diagnostic de M. Buisson n'était pas complètement faux ».

L'homme qui pendant cinq ans fut indispensable à Nicolas Sarkozy allait devenir persona non grata lorsque la presse révéla, début 2014, que le conseiller avait enregistré de nombreuses conversations confidentielles avec le président, à son insu. « J'en ai connu des trahisons mais comme celle-là, rarement », allait réagir ce dernier en l'apprenant. ■

« Les partenariats public-privé pour l'environnement » - Les Echos

CHRISTIAN DUPESSEY*

Les partenariats public-privé pour l'environnement

J'ai toujours été, professionnellement et politiquement, un défenseur du « service public à la française ». Dans l'Agglomération annemassienne, pour faire face à une forte croissance de population liée au développement de Genève, nous avons cherché à faire preuve de pragmatisme pour trouver les solutions les plus efficaces. Ainsi, si dans les années 1980-1990, quand la privatisation était à la mode, nous avons su maintenir une forte technicité dans certains services publics, pour conserver aujourd'hui encore une exploitation de l'eau en régie, avec un rapport qualité/prix parmi les plus bas de France, nous avons aussi su nous tourner vers le privé pour exploiter ou développer un service public lorsque nous n'avions pas les ressources en interne.



Les partenariats publics privés (PPP) sont capables de s'adapter à toutes les solutions et la performance des entreprises françaises spécialisées dans l'environnement, l'aménagement ou la mobilité en font un formidable outil pour les collectivités, en leur permettant de répondre aux enjeux du développement durable. L'intérêt de l'entreprise peut ainsi converger avec l'intérêt collectif : par exemple nous sommes très fiers de la rénovation du téléphérique du Salève, de la mise en place d'une chaufferie biomasse sur tout le cœur urbain d'Annemasse ou de la dynamique de notre réseau de transport public. Dans ces trois exemples, la capacité financière des entreprises a permis à la collectivité d'investir dans des projets durables et d'accélérer l'accès pour la population locale, à ces services publics de quali-

té. Mais les solutions privées peuvent parfois être des pièges pour l'argent public. Nous avons la conviction que la réussite des PPP repose sur la nécessité de garder une maîtrise publique forte, afin de bien négocier les contrats, puis assurer un contrôle rigoureux tout au long du partenariat. Si les élus locaux savent définir le cadre d'intervention avec vigilance et subtilité, nous sommes dans une logique « gagnant/gagnant » et les PPP peuvent alors apporter de vraies plus-values pour nos citoyens et notre environnement. A l'occasion du Forum international sur les partenariats public-privé pour le développement durable, qui aura lieu les 29 et 30 octobre, Annemasse Agglo partagera son expérience avec de nombreuses collectivités françaises et étrangères. Une plate-forme virtuelle sera également mise en place. ■

*par Christian Dupessey**

*Maire d'Annemasse et président d'Annemasse Agglo

« Les Français prêts à s'impliquer auprès des personnes âgées » - La Croix

Les Français prêts à s'impliquer auprès des personnes âgées

À la veille de la Journée internationale des personnes âgées, l'association des petits frères des Pauvres dévoile en exclusivité dans *La Croix* un sondage qui marque un basculement de l'opinion en faveur des seniors. Trois personnes sur quatre se disent en effet prêtes à consacrer du temps aux personnes âgées, contre seulement 57 % l'an dernier.

Le lien intergénérationnel, une valeur montante de notre société? Peut-être bien, à en croire une enquête d'opinion sur le rapport des Français à la vieillesse (1), qui semble montrer un regain de solidarité. Ce sondage, réalisé à la demande des petits frères des Pauvres, mesure que 85 % de la population considère les personnes âgées comme une richesse, plutôt que comme un poids économique (12 %).

Encore faut-il passer de la parole aux actes. C'est là qu'il semble y avoir un tournant dans l'opinion. À la question : « Seriez-vous prêt à consacrer du temps à une personne âgée? », les Français sont en effet 74 % à répondre par l'affirmative, soit 17 points de plus que l'année précédente. Cette envie de rapprochement s'exprime surtout au sein de l'entourage : 60 % envisagent d'être présents aux côtés des plus âgés au sein de leur famille, contre 43 % en 2014.

Le souhait de s'inscrire dans le cadre d'une activité bénévole, lui, n'est qu'en légère hausse, avec 23 % des intentions (22 % l'an dernier). Mais parmi les personnes souhaitant s'investir, on se dit prêt à redoubler d'efforts : près des deux tiers d'entre elles (64 %) pourraient consacrer au moins une heure par semaine auprès de leurs aînés, contre 48 % en septembre 2014. Certains sont disposés à aller beaucoup plus loin : 21 % sont

volontaires pour passer deux à trois heures hebdomadaires, 12 % évoquent une demi-journée (12 %), et 5 % poussent l'engagement jusqu'à une journée entière. La montée en charge du plan national Monalisa n'est sans doute pas étrangère à cette mobilisation des bonnes volontés. Depuis deux ans, ce programme a pour mission de recenser les initiatives existantes contre l'isolement social des personnes âgées. Depuis, ce réseau a considérablement gagné en visibilité.

Engagée depuis avril auprès des petits frères des Pauvres, Christine Kamesa va chaque mois à la rencontre d'un homme seul de 82 ans, vivant dans un foyer du 13^e arrondissement de Paris. Cette salariée à la Caisse des dépôts l'appelle également toutes les semaines. À 44 ans, elle est mariée, a trois enfants et une vie familiale harmonieuse. Mais elle reconnaît avoir trouvé une forme d'équilibre dans ces visites. « Cela me manquait un peu : mon père est décédé, et ma mère vit en Guadeloupe, et je ne peux pas la voir autant que je voudrais. » La fonctionnaire aime écouter les histoires de ce monsieur, intarissable sur l'aéroport d'Orly, qu'il a contribué à construire. « Entendre quelqu'un me parler de l'ancien temps, ça m'aide à me situer dans le présent. »

Un témoignage que le nouveau président des petits frères des Pauvres, Alain Villez, assure entendre de plus

en plus. « On a beau jeu de dire que l'individualisme domine nos vies, mais il y a toujours un appétit pour le collectif et la solidarité », s'enthousiasme-t-il. Le responsable associatif remarque que les clichés sur les personnes âgées tendent à disparaître. « On nous avait annoncé une "guerre des âges", mais j'entends de moins en moins les gens assimiler nos aînés à une "charge inutile", où encore à des "nantis" qui n'auraient pas besoin d'être aidés. » Selon lui, le contexte de l'enquête, réalisé en pleine crise des migrants, a certainement joué, pour arriver à de tels résultats : « Au moment où la solidarité de l'opinion est très sollicitée sur le thème des réfugiés, c'est une bonne nouvelle de voir que l'élan profite à tout le monde. »

À en croire le sondage, les Français seraient plus attentifs aux fragilités des plus âgés. Pour 92 % d'entre eux, la situation de ces personnes se serait dégradée. Plus de la moitié (56 %) observe une baisse de leur pouvoir d'achat. De fait, les dernières mesures de l'Insee indiquent un taux de pauvreté stable à 7,9 % chez les retraités, alors qu'il tend à diminuer dans les autres catégories de population.

D'autres s'inquiètent plus particulièrement de leur situation familiale (20 %) ou de leur état de santé (19 %). Enfin, 41 % estiment que la solitude et l'isolement gagnent du terrain

Revue de presse : Jeudi 1er octobre 2015

chez les seniors. Ils ont raison. Aujourd'hui, un quart des personnes en situation d'isolement sont âgées de plus de 75 ans, soit 1,5 million de personnes. Mais si rien ne bouge, ils seront 4 millions dans vingt-cinq ans. ■

par Jean-Baptiste François

(1) Enquête réalisée par BVA du 18 au 19 septembre par téléphone auprès d'un échantillon de 974 per-

sonnes, représentatif de la population française de plus de 18 ans.

« Renforçons la surveillance budgétaire au sein de l'Union européenne » - Le Monde

Renforçons la surveillance budgétaire au sein de l'Union européenne

La souveraineté ne doit plus permettre aux Etats membres d'échapper à leurs responsabilités en matière budgétaire. Une autorité indépendante devrait être créée

PAR JENS WEIDMANN

Le drame autour de la Grèce, le niveau élevé de la dette publique et la faiblesse de la croissance dans une grande partie de la zone euro montrent qu'il est important d'entamer des réformes de manière résolue, le suis par ailleurs convaincu de la nécessité de renforcer à nouveau le principe de responsabilité valable dans une économie de marché, selon lequel celui qui prend les décisions en assume également la responsabilité. En effet, cela constitue le seul moyen pour stabiliser l'union monétaire de manière permanente.

Nombreuses sont les voix qui réclament davantage de solidarité. Or, ce n'est pas un remède contre les dérives en matière de politique économique et financière. Le soutien financier achète certes du temps pour étirer le processus d'ajustement, mais il ne peut pas le remplacer. En réaction à la crise, de nouveaux procédés et structures, comme le Mécanisme européen de stabilité (MES), l'union bancaire et le pacte budgétaire, ont été créés afin de renforcer la solidité et d'accroître, en contrepartie, la solidarité. Cependant, dès lors qu'un Etat membre s'appuie sur sa souveraineté pour ignorer les accords signés, cette solidarité touche à ses limites. C'est ce qu'a montré la crise grecque.

Par ailleurs, la coopération entre Etats est vouée à l'échec si chacun d'entre eux peut « commander », mais que tout le monde doit finalement en payer la facture. Dans l'union monétaire, il est donc indispensable que le pouvoir de décision et la responsabilité pour les conséquences qui s'ensuivent soient durablement harmonisés.

Pour y parvenir, deux options fondamentales sont envisageables : la première, qui se base sur le cadre juridique en vigueur (« Maastricht plus »), entend renforcer la responsabilité propre des Etats membres et des investisseurs et fixe des limites étroites à la responsabilité communautaire. La seconde option serait une union politique, dans laquelle une institution européenne centrale pourrait intervenir directement si la politique économique et financière d'un pays membre donne lieu à des dérapages notables. Une telle perte de souveraineté nécessiterait toutefois une modification des traités sur l'Union européenne et d'un grand nombre de Constitutions nationales, mais c'est à ce prix que l'on pourrait accroître la responsabilité communautaire et procéder à des transferts financiers.

LASSITUDE VIS-À-VIS DES RÉFORMES

Cependant, les politiques hésitent à prendre une décision de principe pour l'une ou l'autre des deux options. Beaucoup d'entre eux semblent opter pour avancer d'abord dans l'intégration, sans devoir modifier les traités correspondants, puis évoluer progressivement vers une union politique. Une intégration plus prononcée signifie avant tout une responsabilité communautaire accrue sans abandon respectif de la souveraineté – par exemple dans le domaine d'une assurance chômage commune ou d'une garantie commune des dépôts.

Il en va de même pour un mécanisme européen de péréquation financière directe. Au lieu d'atteindre le but recherché, à savoir l'union politique, une stratégie trop hésitante pourrait involontairement mener sur un terrain vague avec des responsabilités mal définies. Les conséquences seraient désastreuses : une lassitude croissante vis-à-vis des réformes, une diminution de l'acceptabilité de l'union monétaire au sein de la population et une pression soutenue sur l'Eurosystème [l'ensemble formé par la Banque centrale européenne et les banques centrales nationales] – peut-être même au détriment de l'objectif de stabilité de l'union monétaire.

De même, les récentes propositions visant à nommer un ministre européen des finances ou à créer un gouvernement économique européen ne me semblent pas suffisamment réfléchies. Si cela impliquait uniquement de mettre à disposition des moyens financiers supplémentaires pour soutenir l'économie déclinante de certains Etats membres, les responsabilités seraient estompées et de mauvaises incitations se-

IL FAUT PROTÉGER LA POLITIQUE MONÉTAIRE CONTRE UNE INSTRUMENTALISATION DE PLUS EN PLUS IMPORTANTE

ralent ainsi créées. Il serait faux de récompenser une mauvaise politique économique des Etats par des transferts à l'échelle européenne.

En l'absence d'une volonté suffisante pour aller vers l'intégration et la modification des traités, le cadre convenu du traité de Maastricht devrait être renforcé et rendu plus résistant aux crises. Pour y parvenir, trois facteurs doivent être réunis : un système financier résilient, des mécanismes de résolution de crises efficaces et des règles budgétaires contraignantes. Il faut donc que la responsabilité propre des Etats membres, tout comme celle des investisseurs financiers, soit accrue.

DES RÈGLES CLAIRES

La solidité du système financier est renforcée par l'obligation faite aux banques de détenir des fonds propres en plus grande quantité et d'une meilleure qualité. À l'avenir, ce seront les propriétaires et les créanciers des banques, et non pas les contribuables, qui devront être tenus responsables en cas de déséquilibres. Tel est l'objectif poursuivi avec les règles nouvellement créées pour la restructuration et la liquidation de banques. Il faut aussi en finir avec l'interconnexion des Etats et des banques en supprimant les préférences réglementaires des emprunts publics vis-à-vis des crédits accordés aux entreprises et aux ménages. Sinon, le système bancaire d'un pays qui a fait le plein de titres d'emprunts publics nationaux risque d'être entraîné dans le gouffre si l'Etat rencontre des difficultés financières.

Des règles claires dans le cas d'une éventuelle insolvabilité d'un Etat font également partie d'un cadre renforcé. Par ailleurs, les emprunts d'Etat devraient être pourvus de clauses selon lesquelles, lors du lancement d'un programme MES, leur durée se prolonge automatiquement – pour trois ans par exemple. Cela permettrait de mieux différencier les pays souffrant d'une crise de liquidité de ceux soumis à des problèmes de solvabilité. Les investisseurs financiers demeureraient responsables de leurs décisions et ne pourraient plus en répercuter les conséquences sur le contribuable. Le volume des crédits MES nécessaires serait par exemple considérablement réduit.

En ce qui concerne les règles budgétaires, il s'agit également de les mettre en œuvre de manière plus simple, plus transparente et plus stricte. L'application plutôt laxiste des règles de la Commission européenne par des pays qui accusent un déficit budgétaire trop élevé risque d'en miner la crédibilité et l'effet. En particulier dans le contexte de la discussion actuelle menée au sujet du futur rôle de la Commission européenne, de nombreux arguments plaident en faveur d'un transfert de ces tâches de surveillance budgétaire et de contrôle des règles à une autorité indépendante. Celle-ci aurait un mandat univoque et ne serait pas intégrée dans le processus de négociation politique en Europe. Le conseil des ministres de l'économie et des finances continueraient toutefois à tirer les conclusions politiques.

Finalement, il s'agit aussi de protéger la politique monétaire contre une instrumentalisation de plus en plus importante. Actuellement, nombreux sont ceux qui la considèrent comme une instance exécutante qui s'engouffre dans la brèche lorsque la politique n'agit pas. Cela finit par compromettre non seulement l'orientation claire de l'Eurosystème vers la stabilité des prix, mais aussi son indépendance. ■

Jens Weidmann est président de la Bundesbank, la banque centrale allemande